le monde libertaire
hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes

le monde libertaire

Code patronal

M 02137 - 1498 - F: 2,00 €
2 €
ISSN 0026-9433

Celui qui sacrifie une liberté essentielle pour une sécurité éphémère et aléatoire, ne mérite ni la justice ni la liberté.
Benjamin Franklin

hebdo n° 1498
du 13 au 19 décembre 2007

Sommaire

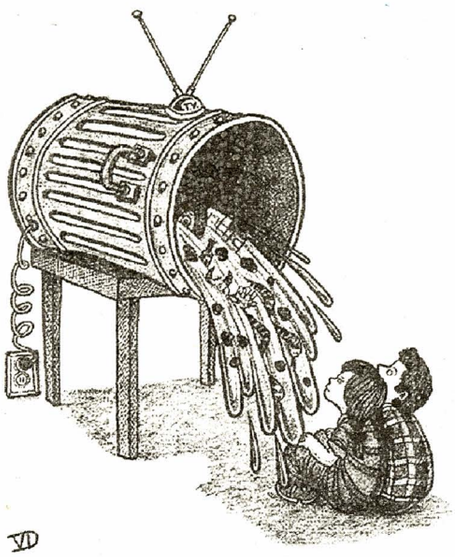

Le feu **sous la braise**, par Rafael, *page 4*

Sabres de bois, S. Briant, T. Porré, *page 5*

Brèves , *page 6*

Peinard toutes voiles dehors, *page 7*

L'autruche **médiatise**, *page 7*

À la moulinette **les médias!** par S. Chemin, *page 8*

Manichéen, par Mao-Topé, *page 9*

CNIL etc, par D?. Forest, *page 10*

Le viol du **droit,** par J. Langlois, *page 11*

Histoire du **Portugal anarchiste,** par B. Beaudoin, *page 14*

Enfant de **troupe,** par Daniel, *page 16*

écolier, **crosse en l'air,** par Paco, *page 17*

Illégalisme et éditions libertaires, par Bélial, *page 18*

Affiches de la Révolution espagnole, par H. Lenoir, *page 19*

Les **faucons**, par F. Dibot, *page 20*

Des anars **à l'Européen,** par Mako, *page 21*

Les programmes de **Radio libertaire,** *page 22*

L'agenda, *page 23*

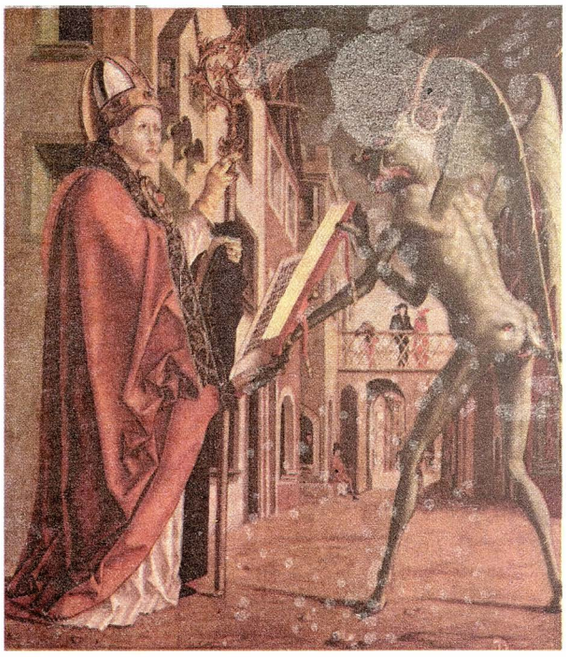

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (Hors-série inclus)	France et DOM-TOM	Étranger
3 mois, 13 nos	◯ 20 €	◯ 27 €
6 mois, 25 nos	◯ 38 €	◯ 46 €
1 an, 45 nos	◯ 61 €	◯ 77 €

Abonnement de soutien
1 an, 45 nos ◯ **76 €**

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine . Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). (BIC : CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)
Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP.

Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.

Editorial

De qui Kadhafi est-il l'ami ? Du hamster jogger, du château de Versailles (précisément des « écuries royales »), du Ritz ou de Belphégor ? L'homme vieilli, aux lunettes noires, est surtout polisseur de l'image médiatique du locataire de l'Élysée. Pour plusieurs milliards d'euros dans des contrats on ne regarde pas la mâchoire du cheval...

On ne sait pas encore précisément le niveau des relations avec la Chine, pas beaucoup plus sur celles avec l'Algérie. Discours, déclarations, mais business c'est le business !

Rien ne sera plus comme avant, avait prévenu le président. Son salaire a doublé, le budget de l'Élysée a triplé. Comment voulez-vous que le pouvoir d'achat des Françaises et des Français s'élève un tant soit peu !

Rajoutons-en une louche : entre 6 000 et 9 000 euros net par mois pour un directeur de cabinet et entre 3 000/6 000 euros net pour un conseiller. Là on ne parle pas de retraites...

La candidate PS à la dernière élection présidentielle « sort » un livre. Dans la presse, toutes tendances confondues, on en cause largement. Ses dernières déclarations laissent entrevoir que 2012 pourrait se faire sans l'appui de son parti. Lionel J. avait dit en son temps que le programme qu'il proposait n'était pas socialiste. Ségolène et un parti à la sauce italienne ?

Les pouvoirs publics ont, pour 2008, leur plan de bataille. Ils occupent le champ médiatique, veulent « sauver la planète », détruire le Code du travail et faire gagner plus à qui veut se lever plus tôt. Le miroir aux alouettes marche toujours à fond et ce n'est pas les fêtes de la fin de l'année qui vont arranger les choses. N'y aurait-il que les officiers de police pour dire la vérité lors d'une manifestation samedi dernier : « On a été naïfs, on a cru aux beaux discours. » !!!

Les organisations syndicales ayant pignon sur rue ne sont certes pas dupes de la propagande de l'ancien maire de Neuilly et ses loufiats. Mais ça ne s'agite pas beaucoup vers l'extérieur. On aurait pu rêver d'un front commun contre la casse du Code du travail, enfin de quelque chose ? En fait il faut vraiment tout remettre en chantier !

Pouvoir d'achat : l'arnaque !

Fabrice

Groupe La Sociale de Rennes.

Sarko l'a promis : il va s'occuper du pouvoir d'achat des salariés...

Pour ceux qui faisaient le rêve que ce brave homme les fasse bénéficier de la méthode simple et efficace qu'il a si bien su utiliser pour lui-même, à savoir l'augmentation de 172 % de son salaire net, les lendemains risquent de déchanter.

Pas un sou de plus pour le SMIC (que par ailleurs on envisage de supprimer purement et simplement), pas d'incitation non plus pour que les patrons (à commencer par l'État) s'engagent réellement dans les négociations salariales, pas question non plus de toucher un centime des profits des entreprises et des actionnaires (au contraire, les dividendes ne seront plus taxés qu'à 18 % au lieu des 40 % actuels) Non, Sarkozy a sorti de sa panoplie de petit magicien un nouveau concept : payez-vous vous-mêmes votre « augmentation » de revenus.

Le déblocage de la participation dans les entreprises de plus de 50 employés ne constitue pas un cadeau puisque c'est l'argent des salariés auquel ils peuvent accéder plus rapidement, c'est tout. Cela ne coûte pas un centime aux patrons.

Les jours de RTT rachetables, dans le cadre du « travailler plus pour gagner plus », c'est la remise en cause des 35 heures (déjà peu glorieuses à l'origine), entreprise par entreprise, grâce aux fameux accords majoritaires, au moment même où le Medef propose ni plus ni moins la suppression de la durée légale du travail !

Les augmentations du taux des heures supplémentaires correspondent à un simple transfert des fonds affectés à la protection sociale vers le salaire direct. En clair, on gagne 3 francs 6 sous en plus sur sa feuille de paie mais en même temps, les franchises se mettent en place, les déremboursements se multiplient, le « périmètre de la Sécurité sociale » se rétrécit avec une augmentation du « reste à charge » pour l'assuré. Comme c'est joliment dit!

Bref une jolie opération de passe-passe.

Dans la fonction publique, les éventuelles augmentations seront conditionnées à la « performance » et aux suppressions de postes. Pour gagner plus, il faudra donc participer au saccage des services publics et dénoncer éventuellement son collègue pas assez productif, « arc-bouté sur les statuts » et les principes d'égalité de traitement des citoyens. Un pauvre gars qui n'a rien compris à la modernité...

Quant aux mesures sur le logement, quand on connaît les besoins en la matière, notamment en logement social, et qu'on mesure parallèlement les spéculations foncières, on pourrait en rire si ce n'était si pitoyable. Sur un loyer de 1 000 euros, le fait d'être désormais indexé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) au lieu de l'indice de référence des loyers (IRL), fera économiser tout au plus 7,60 euros par mois...

Au final, le bilan comptable est plus que brutal: face aux pseudo mesures Sarkozy, la liquidation de la Sécurité sociale, l'accès aux services publics plus difficile et plus lointain, la baisse vertigineuse des pensions (entamée avec la loi Fillon n° 1 et que la loi Fillon n° 2, prévue en 2008, va accélérer).

C'est bien le coût du travail qui est salement touché, dans le droit fil du programme que s'est fixé le patronat pour augmenter ses « marges de profitabilité ».

Si l'on ajoute à cela la hausse spectaculaire des prix, y compris ceux de l'alimentaire de base, il n'est pas certain que l'entreprise de prestidigitation présidentielle, même enveloppée de tous les rideaux de fumée médiatiques possibles et imaginables, fasse longtemps illusion.

C'est d'ailleurs ce que craignent certains observateurs. Dans une dépêche AFP en date du 22 novembre, un certain Jean-Marie Pernot écrit: « Il y a encore de l'attentisme chez nombre d'ouvriers et d'employés. Mais dans six mois, si la situation ne s'améliore pas il y aura une réelle possibilité de jonction public/privé dans la contestation. »

Espérons en effet que les salariés imposent la voie d'un syndicalisme de lutte, qui tape directement à la caisse du patronat. Et si d'aventure Chérèque, Thibault et consorts viennent une fois encore s'interposer pour « calmer le jeu » (méritant ainsi les centaines de millions d'euros de financement public que Sarkozy et Fillon leur ont promis), il se pourrait que des boulons volent. Pour notre part, nous n'avons pas la mémoire courte .F.

Le feu sous la braise

Le mouvement étudiant a connu cette semaine un repli, un reflux. Mais, n'en déplaise aux médias à la botte, c'est loin d'être la fin: à ce jour, 20 facs sont en grève avec piquets de grève (ou, comme ils disent, « bloquées »).

Les raisons pour lesquelles certaines facs ont perdu le vote de la grève - ou des piquets - sont diverses. Pour les unes, le problème est que la grève dure depuis longtemps (plus d'un mois) mais sans vraiment se construire dans la durée: Sa fragilité est permanente. De fait, les grévistes finissent par fatiguer, tant moralement que physiquement. En face les « antibloqueurs » (la droite universitaire et les individualistes à courte vue) s'organisent et se saisissent de la première occasion pour faire tourner court le débat et appeler à voter contre la grève. Pour les autres, la difficulté vient de la crédibilité auprès des étudiants modérés du « syndicat » Unef, lorsque ses pratiques crapuleuses, ses nombreuses trahisons, ses mensonges... n'ont pas été dénoncés suffisammment clairement : il est alors en position d'agir de manière décisive contre la poursuite du mouvement.

Le problème de l'Unef n'est pas nouveau, et il n'est pas spécifique au mouvement étudiant. C'est celui de tous les « syndicats » cogestionnaires hyperhiérarchisés, dont les chefaillons carriéristes, habitués des causeries en ministères et des signatures à bouclettes, manifestent une profonde incompréhension vis-à-vis de leurs « bases » militantes, qui n'ont qu'une faible marge de manœuvre pour faire valoir leurs intérêts et leurs aspirations propres. Comme les cheminots, les étudiants ont donc pris de plein fouet le vent contraire soufflé par les bureaucraties syndicales.

Mais, comme les cheminots, les étudiants comptent bien remettre ça. « Nous n'avons rien obtenu de ce que nous voulions. Notre révolte et notre détermination sont intactes. Nous allons revenir et nous serons encore plus forts. Voilà le message que nous envoyons au gouvernement. »

Pour s'inscrire dans la durée, le mouvement étudiant devra trouver un second souffle. Il s'agit d'abord de faire vivre le temps libre qu'offre la grève. Plusieurs facs ont d'ores et déjà réussi à transformer des moments d'attente morne en moments de vie intense: université ouverte sur l'extérieur, débats, projections, repas, concerts... Il s'agit ensuite d' offrir des possibilités à tous de s'impliquer plus dans le mouvement : dans cette optique, une méthode efficace est la création de petits groupes (d'action et de réflexion) qui puissent s'occuper d'un domaine spécifique (commissions : sans-papiers, interpro locale, journal de la lutte...) et rendre compte à tous de leur activité en comité de grève. Les facs où ces groupes se sont mis en place peuvent déjà y voir un acquis du mouvement. Par ailleurs, les étudiants seraient bien inspirés d'essayer à l'avenir de ne pas se focaliser sur les négociations, même pour les dénoncer, et de ne pas consacrer non plus trop d'énergie à faire du spectacle pour les caméras (préférer les actions « réelles » aux actions symboliques). Enfin, si une large majorité d'étudiants se disent aujourd'hui « contre la LRU », le travail d'information est loin d'être achevé. Reste à faire comprendre, d'une part, en quoi cette récente réforme n'est que le symptôme d'un mal social qui va bien au-delà de l'université, et, d'autre part, quels sont les moyens d'y rémédier véritablement. Il faut entendre les quelques propositions qui précèdent comme des pistes pour poursuivre la mobilisation au présent.

Car il n'est pas encore dit que le mouvement étudiant entrera en hibernation à l'approche des sessions d'examen de janvier-février pour ne réapparaître qu'au printemps. Ce mouvement a suffisamment de ressources pour revenir en force dans les prochaines semaines, à condition de retrouver l'élan des premiers jours. Ça ferait un joli nouvel an, non?

Rafael
(groupe libertaire Louise-Michel)

Sabres de bois

EN DÉCRIPTANT diverses gazettes, maint quotidiens, on aurait l'impression que les syndiqués des deux sexes, l'arme au pied, auraient décidé de remettre ça. En fait cela ressemble plutôt à un effet d'annonce. Surtout (principalement) dans la région parisienne, dans les transports publics, bref à la RATP.

La CGT aurait « toute seule »*, déposé un préavis de grève pour le 12 décembre, donc hier. C'était le lendemain de la dernière séance de discussions prévue avec la direction de la RATP.

L'Unsa ne s'y associât pas, jugeant les premiers résultats positifs… SUD trouvant, fort à propos, qu'une grève de 24 heures (dite grève carrée!) ça n'avait pas beaucoup de sens. Bref en ce dimanche où nous bouclons le *Monde libertaire*, il n'y aurait à appeler à cette grève que la CGT et… la CGC! Drôle d'attelage pour mener travailleuses et travailleurs à la lutte syndicale!

Dire que pour une fois la bande à Chérèque (sic) n'a pas tort de ne pas s'associer à ce mouvement serait aller un peu vite en besogne.

À la Libération, le Parti communiste, empêtré dans l'effort national, déclarait que la grève était l'arme des trusts. Le successeur de la baronne Notat la joue sur un autre violon, mais la mélodie, curieusement, y ressemble.

Et pour en rajouter, un hebdomadaire du samedi (*Marianne* pour ne pas le citer) pouvait titrer sur « le sauvetage de la CGT par l'ÉLysée ». Syndicalisme, vous avez dit syndicalisme ?

Jean-Pierre Germain

*. Ce qui nous rappelle le leitmotiv quasi stalinien d'il y a plus d'une dizaine d'années, « à l'initiative de la seule CGT ».

L'OFFENSIVE CONTRE les régimes particuliers pose un certain nombre de questions qui me semblent loin du manichéisme ambiant. L'idée même de régime ou de statut particulier était la règle sociale générale avant qu'au lendemain de la dernière guerre, dans la situation née de la Résistance, ne soit créé le régime général de Sécurité sociale, d'assurance maladie et de retraite.

Jusque là, les avancées sociales n'avaient été le résultat des rapports de force que les salariés et leurs organisations syndicales avaient réussi à créer dans leurs entreprises. Les acquis sociaux étaient alors obligatoirement particuliers. Ce qui se passe à partir de la Libération est le résultat d'une évolution qui permet à l'ensemble du monde salarié de se trouver protégé par un droit général avec parallèlement le maintien et quelques fois la création de régimes particuliers.

Ce sont les mêmes logiques de luttes syndicales créant des rapports de forces dans des entreprises à fortes structures administratives, comme la SNCF ou RATP, qui permettent l'acquisition de droits nouveaux comme la reconnaissance de pénibilités professionnelles pour des horaires, jours de travail, repos décalés, de type service public.

Ce qui pouvait être considéré au départ comme une avant-garde salariale devant profiter à terme à l'ensemble du monde salarié s'est perdu dans des égoïsmes corporatistes défendu par un syndicalisme clientéliste ayant perdu progressivement ses principes de classe, isolant les salariés de ces entreprises de l'ensemble du monde du travail qui voyait la précarité s'installer comme la lèpre.

Depuis les lendemains de la Libération, ils n'ont défendus qu'eux-mêmes et se sont isolés de reste du monde du travail, mis en lambeaux, par un capitalisme avide. Ils auraient mieux fait de s'appuyer sur les rapports de forces qu'ils étaient capables de créer à partir d'emplois comme ceux de conducteurs de trains, de métro ou d'autobus, capables de paralyser un pays ou une capitale, afin de créer des convergences de classe avec les autres entreprises et les autres métiers, et les autres salariés du pays.

Ce qui n'avait pas été possible, en 1995, aligner tout le monde au plus bas et en rajouter, est devenu possible, grâce à la volonté et l'habileté tactique de Sarkozy. Les dernières digues qui protégeaient encore un peu et pouvaient permettre des rebonds du monde du travail pour se protéger des offensives du capital mondialisé, risquent de s'effondrer comme des châteaux de cartes.

Des combats, qui auraient pu se situer en position haute, ne le seront qu'en position basse. Ce lamentable échec annoncé, est-il de la seul responsabilité des salariés en questions ?

Pas uniquement, car les facteurs, sont nombreux, pour comprendre et expliquer. Mais, c'est un peu comme le dit le Nazim Hikmet, dans ce très beau poème, intitulé *La plus drôle des créatures*, immortalisé dans une chanson par Yves Montand: *« tu es comme la moule mon frère, tu es comme la moule, enfermée et tranquille, irais-je qu'à dire, que c'est de ta faute, non, mais tu y es pour beaucoup, mon frère»*.

Sylvain Briant

Les Destinées de l'Histoire, 28 novembre 2007

Brèves de combat

Répression policière

Lors de l'occupation du rectorat de Nantes, un jeune homme a pris un tir de flashball à la tête, à la suite de quoi il vient de perdre un œil. D'autres personnes ont été emmenées en garde à vue durant 36 heures. A Aix-en-Provence, la police et la BAC se sont servies allègrement de bombes lacrymo, provoquant des malaises parmi des étudiants et personnels d'éducation qui défilaient et embarquant systématiquement les manifestants.

SDF

Pour la neuvième semaine consécutive, 180 à 220 personnes dorment chaque soir sous des bâches rue de la Banque à Paris, dans des nuits de plus en plus froides. Les riches dorment au chaud, logique capitaliste.

Délation

Suite à la bavure de Villiers-le-Bel, la police a diffusé des milliers de tracts dans les boîtes aux lettres, avec un appel à délation, anonymat garanti et éventuellement quelques milliers d'euros à la clé... Balance, le nouveau métier pour travailler plus et gagner plus? Dans le Var, les autorités policières mettent en place une messagerie électronique où le bon citoyen envoie un courriel avec éventuellement des photos et des films de délits constatés. Sans rétribution. Source: l'affreux *Var-matin*.

No War

Le congrès de l'Union pacifiste appelle à la grande manifestation de désobéissance internationale le 22 mars 2008, à Bruxelles, pour bloquer le quartier général de l'Otan. Nos homologues flamands de Bombspotting, avec cette opération «Nato game over», entendent résister à la politique de militarisation globale (troupes projetées en Afghanistan, Irak, etc.) et agir pour une Europe sans armée. Elle sera précédée par deux jours de formation à la désobéissance (20 et 21 mars), et suivie d'un séminaire de l'IRG (internationale des résistants à la guerre) les 23 et 24 mars, pour développer la résistance non violente en Europe.

Ça bouge à Dijon

La 2e Assemblée populaire, lieu d'échanges, de réflexions, d'informations et de propositions en vue de faire converger les luttes par-delà les boutiques syndicales ou politiques à Dijon s'est tenue à la faculté, initiée et organisée par des militants (es) de l' Espace autogéré des tanneries, des étudiants en lutte, certains membres du Groupe libertaire (FA et individuels et des lycéens . Elle a réuni 90 personnes environ, dont des syndicalistes de SUD Rail, des fonctionnaires, des profs, des militants de la CNT, du réseau universitaire Sans frontières, des lycéens et étudiants. Toutes les interventions des salariés syndiqués ou non sont allées dans le même sens: il ne faut pas compter sur les responsables des appareils syndicaux pour mener les luttes à leur terme et à la victoire... Les autres intervenants ont fait part du boycott dont ils sont victimes (étudiants, lycéens) et du flicage, notamment pour les sans-papiers.

CGT vendue ?

Dans une vidéo en ligne publique, (http://www.cgt.fr/militant/html/lire/?id_doc=5559), 3 cheminots et Bernard Thibault devisent. Le premier cheminot explique tranquillement qu'il n'avait jamais été question de contester le passage aux 40 ans! Le second dit qu'en tant qu'organisation majoritaire et responsable la CGT doit engranger des résultats pour être crédible. Il a l'air malin, à l'heure où les négociations sont suspendues faute de résultat dans le domaine de l'énergie! Enfin, Bernard Thibault assure que le mouvement a déstabilisé les projets gouvernementaux! À voir absolument.

Parachute doré

Après avoir été PDG de McDonald's France pendant plusieurs années et suite à la restructuration du groupe qui sera effective dès janvier 2008, Phillipe Poncet devrait être remercié pour ses services avec 22 millions d'euros. Qui sont les privilégiés dans ce pays?

La lutte paye

Virgin a été condamné, le 30 novembre 2007, suite à un arrêt de la chambre sociale de la cour d'appel de Paris, à procéder à la réintégration d'Amandine. Amandine, vendeuse au magasin Virgin des grands boulevards à Paris IIe, militante du syndicat SUD Virgin et conseillère du salarié Solidaires, a été licenciée, en décembre 2006, pour avoir soi-disant négligé un client et menacé sa hiérarchie. Après l'échec d'un référé prud'homal en avril 2007, la justice reconnaît enfin que le licenciement d'Amandine est intervenu en violation de son statut de salariée protégée et donne quinze jours à la direction de Virgin pour la réintégrer. Coup de chapeau à la mobilisation opiniâtre du collectif de solidarité avec Amandine qui se manifeste, entre autres, depuis le 19 janvier 2007, par la tenue d'un rassemblement chaque vendredi (18h-20h) devant le magasin Virgin du 5, boulevard Montmartre (M° Grands-Boulevards). Une bonne nouvelle en appelant une autre, le 28 novembre 2007, le tribunal des prud'hommes de Paris a également condamné Virgin suite au licenciement similaire d'un stockiste. Celui-ci, candidat CGT aux élections professionnelles, avait été licencié, en 2005, sans que soit demandée l'autorisation de l'Inspection du travail, et ce pour avoir mangé la part de pizza d'une collègue! Une pizza qui coûte près de 19000 euros à Virgin!

Wilkipédia interdit aux USA

Deux universités américaines ont interdit l'utilisation de l'encyclopédie électronique sous prétexte qu'elle n'est pas une source d'autorité. Pourtant, la revue *Nature* a démontré dans une étude sa fiabilité similaire à la prestigieuse *Enclyclopédia Britannica*. Mais, qu'elle soit fiable ou non, ces interdictions autoritaires relèvent du fait que « n'importe qui peut modifier et être auteur de l'encyclopédie ». L'oligarchie et les élites intellectuelles ont toujours tenté de ralentir la connaissance, en empêchant sa libre circulation pour des intérêts glauques. Quand ils disent « n'importe qui », ils se réfèrent à une personne de classe sociale plus basse, pendant que, pour d' autres, « n'importe qui » est celui qui a un privilège social et économique sans aucun autre mérite que d'être membre de la classe dominante.

Act-Up encore condamné

Différents médias avaient dénoncé l'intolérable violence que constituait, selon eux, une prise de parole publique au cours d'une émission télévisée en direct et en prime time. Une procédure assortie de contrôles judiciaires et de 2 audiences, étalées sur 4 ans, visait quatre participants arrêtés au hasard lors de cette action du 18 octobre 2003. Ils étaient accusés de: « violences, menaces de mort, dégradations, atteinte à la liberté de travail, atteinte à la liberté d'expression ». Rien que ça! 31 participants à cette même action se sont portés volontaires pour répondre des deux dernières accusations. La procédure diligentée par le ministère public se solde par des peines d'amende à l'encontre de deux manifestants. Ces condamnations, partielles et symboliques, démontrent l'inanité de poursuites pour la plupart suivies de relaxes. Elles visent avant tout à cadenasser l'opinion publique, à dissuader toute critique en acte de la neutralisation politique et de la coca-colaïsation des « cerveaux disponibles » Ce que les plus sincères dirigeants de l'industrie télévisuelle reconnaissent se donner pour mission.

L'Opéra en danger

L'État projette de supprimer la moitié, voire la totalité des crédits alloués à certains opéras régionaux et à certaines structures de spectacle françaises dès 2008. Pour ce qui concerne l'Opéra de Tours, il s'agirait de réduire de moitié la subvention de l'État dès 2008, et de la supprimer à partir de 2009. Cette décision remet en question à court terme l'existence même d'une structure lyrique dans cette ville. Les arbitrages budgétaires définitifs du ministère de la Culture seront rendus publics début décembre 2007, mettant les collectivités locales et nous-mêmes devant le fait accompli. C'est le prélude à un démantèlement de l'ensemble du paysage lyrique et culturel français. Voici le lien qui vous permettra de signer notre pétition et de lire tout ce qui est sorti sur le sujet. http://www.operaendanger.fr

Chant de tire

Les pauvres à vélo, les friqués en grosses caisses

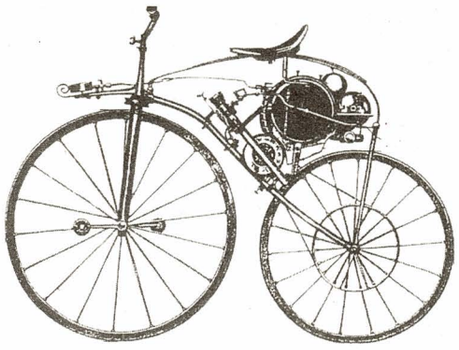

Et ben fallait bien qu'ça arrive un jour. Mon automobile affiche pus 200000 km au compteur. À la fin des fins, alle rendra l'âme d'ici peu. Et pis en pus d'ça, vous savez que l'année qui vient commencera par une bonne nouvelle: le contrôle techenique va core ête pus serré. Si ça c'est point du serrage de boulon.

Bon a fallu que j'commande un scouteux aveuc un moteux du diable. Moi qui sieux porteux d'presse, les clients font pouvoir hucher à nouveau rapport que soi disant j'faisais un bruit d'enfer avec ma précédente pétrolette. C'est du moins ce que me contit l'an dernier au moment des calendroches (j'avons point de troisième mois dans ste métier d'forçat) une vieulle chigorne de prof de piano et qui était toute fiérote de m'annoncer qu'elle lisait le Fig'. Tout ça pour dire que si t'es un pauve prolo qu'a besoin d'aller travailler à l'aute bout d'la contrée, assure toi que ta machine fonctionne du tonnerre sans ça tu pourras pas turbiner.

Un camaro d'ma connaissance avait arfusé de se rendre du côté de Vire pace que c'était juste pour une journée de taf. L'Anpe y'a fait la morale. Vaut mieux dans ces circonstances rester en compagnie des copains et déguster de l'andouille à domicile ou bien au restac du coin. Y'a aussi des p'tits gâs d'Caen, étudiants qui pour mettre un peu d'beurre dans les épinards ont pris un taf de première, celui de surveillant. Ca remplace les pions. Seument y'en a quèques uns qui sont aux antipodes de Caen, du côté de Condé-sur-Noireau. I doivent gagner dans les 400 à 500 euroches mais l'essence est pas remboursée, pensez-donc. Du coup, je m'demande si j'vas pas faire comme Loulou de Poméranie, me lancer dans le bizness de la gazoline du piéton. Apreux tout, un p'tit barricot d'goutte sur l'porte bagage. Une 'tite balade dans la campagne avoisinante et l'affaire est dans l'sac.

Bien sûr, y'a toujous le risque de s'faire happer par les douaniers. Pas moins on sra obligé d'en passer par le traficotage (déjà fort répandu cheux nous du moins en matière de goutte) pour boucler les fins de mois. Et pis à force de manger les routes, rues, venelles, ruelles et chemins de toutes sortes, l'engin finit par accumuler les kilomètres au compteur et en généraleles chiffres déposent le bilan au bout de quelques mois. J'ai un camaro porteux a qui je déclarais tout de go l'aute jour en veyant sa machine: « alle a la toupette et le râlot. Alle remonte son grand père au grélot, est une vrai fumatchire. Alle est brin vézillante annieut ». Pus sérieusement, des initiatives intéressantes sont développées dans certaines communes de cheux nous autes: récupération de vieux bicloux remis en état par des bénévoles, prêts de vélos pour les chômeurs mais là encore ce ne sont pas les bourgeois qui prêtent... ce sont les pauvres déchards. Les siens de la haute restent tranquillement au volant d'leux bagnoles et pas question de remontre en cause ce droit acquis. « Les vélos c'est bon pour le populo. Nous avons un train de vie à assurer. » Pour finir m'est avis qui faut soutenir ces actions de prêt de vélo voire de voiture et pour cela je me range du côté de Malatesta qui disait « que chacun expérimente les voies qu'il croit être les meilleures et les plus adaptées à son propre tempérament ». Y'aura ben un bon bougre ou une camarotte qui tendront l'oreille aux idées libertaires sans forcément adhérer à une quelconque organisation. Tout arrive à point à qui ménage sa monture.

Ben l'Peinard
(groupe FA de Caen)

Quand l'autruche éternue...

Poutine-Gandhi, Zitrone-Guy Lux

TIRANT TÊTE HORS DU TROU, QU'ENTENDS-JE? Sarko, VRP d'une « entreprise France » dont nous ne serions que les grouillots, a d'excellentes idées dès qu'il s'agit de nous faire trimer davantage: **« La fermeture des commerces le dimanche, c'est aberrant dans un pays qui compte 70 millions de touristes. »** Houlà, les étrangers seraient plus nombreux que les Français? Mais que fait Hortefeux de paille?

Après avoir prêché la bonne parole medefienne, Sarko s'envola pour Alger, donnant une occasion de plus aux nostalgiques hargneux du casque colonial, de s'exprimer. Ainsi Ferro, historien: **« En quittant l'Algérie, les Français ont payé leur dette par rapport à la colonisation. »** Un peu comme firent les SS en quittant Oradour-sur-Glane, en somme. Mais reconnaissons à Ferro un certain sens de l'humour, même si involontaire: **« On ne peut pas tourner la page, parce qu'elle revient par la fenêtre. »** Il y a de la brève de comptoir chez cet homme... Sur la même question, mais dans un registre plus lourdingue, Lellouche, de l'UMP: **« Il suffit de se rendre à Alger ou à Constantine pour se rendre compte que nous avons laissé derrière nous d'authentiques villes françaises. »** Ben voyons. Tartarin, va...

Pendant ce temps, à Paris, profitant lâchement de l'absence de Sarko, les syndicats, ces fourbes, préparaient une nouvelle grève dure. **« On est dans une perspective de mobilisation, mais je n'ai pas de date »,** lançait Jean-Claude Mailly, de FO. Le 32 janvier 2060, ça vous irait les gars? Alerté, le ministre du Travail laissait alors entendre qu'une nouvelle grève serait pour lui **« totalement incompréhensible »,** comme s'il avait « compris » les précédentes... Et la mère Idrac, présidente de la SNCF, de nous faire part à cette occasion des fondements de sa philosophie: **« Je ne suis pas pour la lutte, je préfère l'idée de responsabilité. »** Individuelle, bien sûr, la responsabilité. Manquerait plus que les gens se causent.

Des qui se causent et s'entendent très bien, c'est Sarko et ses potes dictateurs de tous les pays. En sortant de chez Hun Jin Tao et avant de recevoir Kadhafi, il a salué comme il se doit la victoire de Poutine. Lequel, avant que ne sonne l'heure d'un nouveau triomphe, se permettait ceci: **« Je suis le seul pur démocrate au monde. Depuis la mort de Gandhi, je n'ai plus personne à qui parler. »** A quand un Poutine en sandales?

Un autre qui se paie notre poire, c'est le père Borloo. En réinventant la vignette, il pense enfin avoir découvert l'eau chaude et vit comme une révolution le fait de taxer trois euros aux propriétaires de 4x4: **« Moi, je travaille les extrêmes »,** susurre-t-il, le couteau entre les mâchoires. Ça commence à flipper dans les salons de Neuilly, en duo avec Attali, le « libérateur de la croissance », Borloo le clown va faire un malheur. Problème: Attali doute, et craint, mais un peu tard, que Sarko ne l'instrumentalise: **« Je ne veux pas être le Léon Zitrone des décisions gouvernementales »,** chiale-t-il à l'envi. Ben quoi, il a bien le droit de préférer Guy Lux.

Frédo Ladrisse

... c'est toute la jungle qui s'enrhume

Logorrhée médiatique

La chiourme de la fabrique du consentement

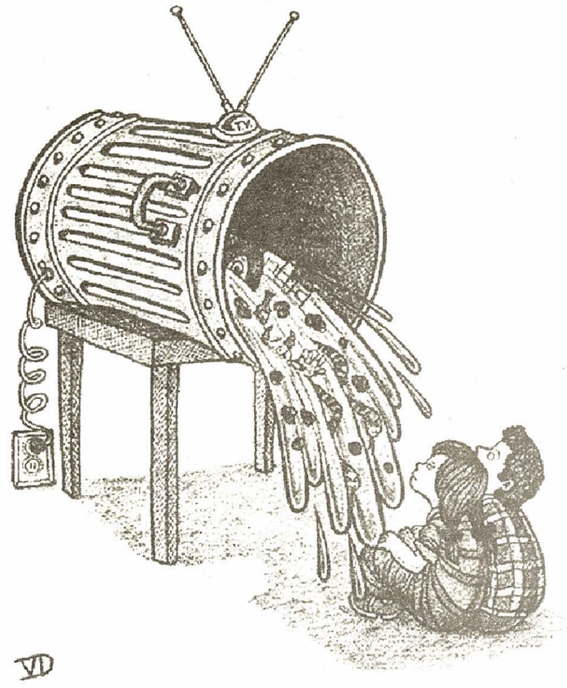

ÉCONOMISTES ET STATISTICIENS bavassent sans cesse sur la croissance, estimant que celle-ci est poussive. Pourtant il est un moyen infaillible de doper le PIB, il consiste à intégrer dans ce pot pourri de la production des biens et des services, les résultats vertigineux de l'industrie du mensonge.

Dire que la plupart des médias sont des machines à lobotomiser et à fabriquer du consentement est un truisme. Leurs masques sont différents, pas leurs visages et encore moins la logorrhée qui dégouline de leur groin. Dans les périodes où les conflits sociaux sont de basse intensité, la vulgate des dominants qu'ils servent et représentent arrive à rester contenue dans les formes d'un discours policé. Par contre, lorsque la mobilisation sociale, ou des événements particuliers (ex: la campagne sur le Traité constitutionnel en 2005) s'invitent sur le devant de la scène, la morgue, le mépris, le fiel, se déversent de leur gueule et peinent à se dissimuler. Novembre 2007, de ce point de vue, restera comme une archétype de ce que nous venons d'affirmer. Dés les préliminaires du conflit social portant sur les régimes spéciaux de retraite, leurs hurlements sont venus crever nos tympans. D'emblée, la meute déchaînée a couvert d'opprobre les « nantis » des services publics et les a désignés à la vindicte publique. Les étudiants ont servi de seconde cible. Ben oui, les jeunes ont éventé les charmes vénéneux – pour ne pas dire franchement corrompus — de la loi Pécresse, de quoi mériter les verges non?

Les procédés qui régissent le traitement médiatique des mobilisations sociales sont quasiment invariables. À l'ouverture du bal, on invite les prima donna du gouvernement et les « experts » aussi omnipotents qu'omniprésents (ex: Jacques Marseille, Dominique Reynié, Daniel Cohen, etc.) Tous ceux-là bombent le torse et postillonnent à qui mieux — mieux, car l'efficacité de leur « pédagogie » pour éduquer le peuple (lire: lui faire gober l'antienne des réformes indispensables et inéluctables) se mesure, selon eux, à la répétition de leurs glaviots.

La rue est sourdingue à leurs injonctions et, bien pis, fait entendre sa propre musique? Alors, les PPDA, Pernaut, Lucet, Pujadas, se transforment en pères fouettard et, la bave aux lèvres, admonestent les « gueux » sur le thème: les grévistes ont muté en khmers rouges et prennent les usagers en otage.

Mensonges, approximations, le tout doublé d'un ignorance crasse, voilà le dénominateur commun des éditorialistes, chroniqueurs, présentateurs de la plupart des médias.

Encore un petit effort, et certains d'entre eux seront dignes de Jean-Hérold Paquis ou Philippe Henriot, tant le mot collaboration leur va comme un gant.

Enfin, pour tenter de préserver un vernis d'objectivité, ces marionnettes dopées au carburant de la haine des réfractaires à l'ordre établi, se piquent de pluralisme. Ainsi Christine Ockrent avec son émission « Duel sur la 3 » du 18 novembre. Ce jour là, Christian Mahieux, porte-parole de SUD Rail fut confronté à Jacques Marseille. Sauf que le gélatineux éditorialiste au Point était largement secondé par des intervenants aussi neutres que

peuvent l'être: Patrick Devedjian, Manuel Valls, Philippe Lemoine (PDG de Laser), Bernard Brunhes (vice-président de BPI) ou Jean-Louis Thieriot (biographe de Margaret Thatcher). Résultat des courses, Christian Mahieux fut sommé de s'expliquer devant ce tribunal, étant entendu que la Cour n'eut de cesse de traquer ses arguments. Le prévenu eut droit à 13 minutes et 58 secondes, les porteurs d'hermine et la greffière en chef s'étant réservés 79 % du temps que dura l'audience (source ACRIMED)

Ceci est affligeant? Oui bien entendu. Mais, plutôt que geindre, nous préférons nous livrer délibérément et uniquement, à l'exercice de la lucidité.

Les noces du capital et de l'État sont dans l'ordre des choses. Des copulations de ce couple monstrueux sont nées des créatures conçues et biberonnées pour être à leur entière dévotion. Ces êtres protéiformes et gueulards se nomment médias.

Bien entendu, nous devons opérer un distinguo entre l'organe et ses servants. À ce titre, notons qu'un petit nombre de journalistes ruent dans les brancards et s'efforcent d'exercer leur métier aussi dignement qu'ils le peuvent. Nous aimons les hirondelles, aussi ne sommes nous pas indifférents au sort de cette espèce en nette diminution, surtout quand ses représentants essaient de se frayer un petit chemin entre les serres des rapaces qui veulent les occire.

Mais l'essentiel n'est pas là. L'opposition entre le capital et le travail a toujours été irréductible. Les oripeaux formels de la démocratie peuvent travestir ou occulter un temps la réalité. À ce titre, les médias sont des acteurs essentiels pour maintenir le statu quo social... ou bien le bouleverser au profit de ceux qui en possèdent la maîtrise!

Les exploiteurs se sont toujours résolument opposés au partage des richesses. Pareillement la simple énonciation de cette idée déclenche en eux un réflexe de rage quasi pavlovien. La crispation des dominants sur la seule défense de leurs intérêts ira croissant. Nécessairement cette posture s'accompagnera ici d'un volet répressif sans cesse plus étendu, et là, de la volonté sans faille de s'assurer de la domestication des esprits par une mainmise encore plus complète sur tous les instruments susceptibles de diffuser leur idéologie.

Il s'ensuit que la bataille des idées exige impérativement le renforcement et l'élaboration de nouveaux outils, de nouvelles pratiques, pour étendre un espace médiatique conçu et animé exclusivement par et pour tous ceux et celles qui se battent au quotidien pour l'avènement d'une société juste et fraternelle.

Devons-nous quémander, le dos courbé, un strapontin pour nous asseoir à un coin de table? Que nenni, la renverser sera infiniment plus jouissif!

Sami Chemin

Mots d'aujourd'hui

MANICHÉEN. A l'origine, « manichéen » désigne l'adepte d'une grande religion syncrétique née au Moyen Orient au iiie siècle et qui prétendait faire la synthèse entre zoroastrisme, bouddhisme et christianisme. Son succès fut tel que le manichéisme menaça l'hégémonie de l'Eglise catholique: Saint Augustin lui-même sera manichéen durant neuf ans avant de devenir chrétien. Qualifié d'hérésie, le manichéisme fut combattu avec une sainte fermeté dans tout le monde et en particulier en l'Europe jusqu'à l'éradication des cathares; en Flandres, en Angleterre, en Allemagne, un grand nombre périrent par le fil de l'épée ou brûlés vifs et, en France, une croisade fut même organisée: les massacres des Albigeois en 1209 ou les bûchers de Montségur en 1244 témoignent de la résolution de l'Eglise à faire disparaître jusqu'aux cendres des derniers hérétiques. Mais cette victoire sans appel ne suffisait pas, il fallait encore faire en sorte que l'idée même du manichéisme soit enterrée sous une chape de préjugés: la langue sert aussi à cela.

Aujourd'hui, c'est chose faite et, porteur d'une forte connotation péjorative, le terme est utilisé pour disqualifier une pensée ou une prise de position. Pour les esprits forts, il convient de se garder d'être manichéen afin de rendre justice à la vraie complexité du monde qui ne permettrait plus de distinguer nettement les frontières entre le bien et le mal. Il est bien entendu qu'être manichéen signifie développer une idée naïve dépourvue de toute nuance, pour ne pas dire simpliste, une pensée qui prétend dire la vérité et qui peut être instrumentalisée à des fins de mobilisation politique. Quelle horreur! La dénonciation du manichéisme s'accorde parfaitement à l'air du temps qui proclame à la fois la mort du héros et la fin des idéologies.

Pourtant, comme Robert Guédiguian le fait dire à un des protagonistes de A l'attaque!: « Un peu de manichéisme de temps en temps, ça fait du bien! » Même si les Cathares (ce qui signifiait les « Purs ») n'ont jamais existé dans la réalité tout comme les monstres absolus dépourvus de toute humanité (« Himmler rentrait chez lui par la porte de derrière pour ne pas réveiller son canari » rapporte Malaparte dans Kaput), un choix binaire est exigé dans un grand nombre de situations, de moments historiques où la position du juge suprême — sa chaise en hauteur lui permettant de dominer le monde — s'avère une imposture: « car la vie n'est pas un spectacle, car une mer de douleurs n'est pas un proscénium, car un homme qui crie n'est pas un ours qui danse » (Aimé Césaire) d'autant que le refus de prendre parti conduit, le plus souvent, à faire le dos rond ou à se réfugier dans la cave en attendant la fin de la guerre... Sans aller jusqu'à évoquer les heures sombres de l'occupation et de la collaboration, même un conflit social de faible intensité implique une prise de position qui ne se satisfait pas de l'entre-deux: je vote la continuation du débrayage ou la reprise, collectivement, on met en place un piquet de grève ou on respecte « la liberté du travail », etc.

TINA (« There Is No Alternative » sous-entendu au « global free-market capitalism ») était l'acronyme préféré de Madame Thatcher qui en usait à l'envi pour imposer ses options politiques en ancrant la conviction qu'un choix même binaire était devenu illusoire. À l'heure où ses héritiers sont au pouvoir un peu partout dans le monde — un free-market socialist dirige désormais le FMI — et cherchent à faire accroire qu'il n'existe pas d'alternative à leur politique (répétez après moi: l'augmentation de l'espérance de vie implique le recul du départ en retraite), il convient de la qualifier de mortifère, un terme certes sans nuance, manichéen même, mais qui dit bien l'extrême péril qui nous menace.

Mato-Topé

Requiem pour les libertés

Trente ans de CNIL

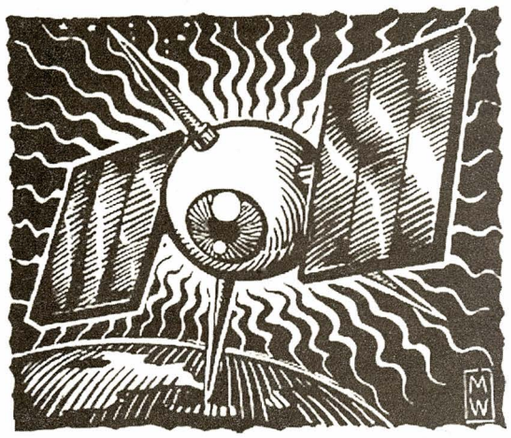

Certains anniversaires ont un goût de cendres. Tel est le cas de celui des trente ans de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 qui a inauguré l'ère des autorités administratives prétendument « indépendantes » du pouvoir en créant la CNIL (Commission nationale informatique et libertés). Clef de voûte du dispositif de protection de la loi de 1978, la commission fut surtout pensée par le législateur comme un garde-fou contre les immixtions de la technique dans la vie privée des citoyens et les progrès du fichage « orwellien » à mesure que l'informatisation de la société française s'accélérait. Trente ans plus tard, nul ne prétend sérieusement que cette ambition a été satisfaite, si bien qu'Alex Türk, l'actuel président de la CNIL, se risque aujourd'hui sans exagération à employer les termes de « société de surveillance », doux euphémisme désignant le triomphe légal d'une société de contrôle généralisée.

Banalisation, miniaturisation et numérisation aidant, les systèmes de surveillance électroniques ont grignoté l'espace urbain autant que les réseaux informatiques. Chacun est désormais tenu de décliner son identité et de montrer patte blanche par le biais d'identifiants multiples, codes barre, clés d'accès. La multiplication de ces usages, l'émergence d'un contrôle aveugle incarné par les procédés biométriques et leur dissémination hors des lieux traditionnels d'enfermement analysés par Foucault ont étendu le contrôle social, la normalisation des comportements et le « zéro défaut » qui sont l'alpha et l'oméga des lieux de production à l'ensemble de l'espace public. Les encasernés du dehors n'en ont désormais jamais fini d'échapper au contrôle. Comment la commission a-t-elle accompagné cette régression de grande ampleur présentée comme irréversible ?

On tend à oublier que ses débuts se sont d'emblée accompagnés de critiques tenant notamment à sa représentativité et une absence flagrante de moyens au détriment de son pouvoir d'intervention. Il est vrai que marquée à droite et masculine, faisant la part belle aux représentants des sociétés multinationales consommatrices de fichiers, la CNIL était loin d'être représentative du tissu social, quelques syndicalistes tenant lieu d'alibi. Par la suite, le jeu des nominations, combinant placement de personnalités et personnel politique en fin de course, a conduit à s'interroger sur les compétences attendues de ses membres. C'est le cas de Jacques Fauvet, ancien directeur du quotidien *Le Monde* nommé par Mitterrand peu après son départ du journal et demeuré président de la CNIL durant plus de dix ans à l'occasion de deux renouvellements de mandat. Si le rapport Tricot, en 1975, avait plaidé pour une participation, au moins consultative, des acteurs sociaux comme les comités d'entreprise directement concernés par la mise en œuvre des fichiers relatifs au personnel, c'est peu dire que ce vœu pieu n'a pas été réalisé.

Les défaillances originaires que traduisent des pouvoirs et moyens misérables n'ont jamais été compensés quand la CNIL n'a pas été purement et simplement ignorée ou écartée par les gouvernements. Ignorée, car alors même que sa création a été inspirée par les dangers résultant de l'interconnexion et de l'utilisation d'un identifiant unique, elle n'est pas consultée sur le projet consistant à permettre à la direction générale des impôts d'utiliser le numéro de Sécurité sociale (NIR), finalement adopté en 1999 malgré les timides réserves de la commission. Écartée, car depuis l'adoption de la loi « Pasqua » du 21 janvier 1995 légalisant la vidéosurveillance dans les lieux publics, la CNIL, considérée comme un gêneur, doit abandonner sa compétence au Préfet aux ordres et à la botte du ministre de l'Intérieur. Les exemples abondent. C'est ainsi qu'au fil des affaires, l'autorité de régulation a sombré dans une léthargie démentie en apparence de temps à autre par quelques avertissements médiatiques ou exceptionnellement une dénonciation au Parquet ? la CNIL ayant pris la singulière habitude de ne dénoncer qu'une infime fraction des plaintes dont elle est saisie. Ainsi, en 1983, lorsque Tiberi, président de l'office HLM de Paris, est dénoncé par les locataires pour détournement de fichier à des fins politiques, la commission préfère un simple avertissement général bien tardif, invitant les intéressés à porter plainte directement auprès du Procureur. L'affaire fait quelque bruit dans les couloirs et l'hémicycle de l'assemblée nationale où des parlementaires reprochent à la CNIL d'avoir failli à sa mission. Tempête dans un verre d'eau qui n'aura aucune suite. En tout état de fait, les juges guère portés sur le sujet n'ont cessé de faire preuve d'une singulière clémence, comme à l'égard d'une association proche du Front national qui avait envoyé des tracts de propagande à des électeurs présumés juifs en vue des élections législatives de 1988. S'ajoute à cela l'attentisme quand ce n'est le mépris des patrons à l'endroit de la loi informatique et libertés, souvent considérée comme l'expression envahissante d'une bureaucratie paperassière de type soviétoïde.

Mais surtout, la commission ne s'est jamais départie d'une politique du consensus mou et de la négociation à tous crins consistant à ne jamais entrer en conflit frontal, à donner des gages d'indépendance afin de maintenir son rang d'autorité sans jamais contrarier sérieusement les ambitions du pouvoir. En 1986, Pasqua, ministre de l'Intérieur, exhume le projet de carte d'identité informatisée motifs pris de lutte contre « l'insécurité » et de « menace terroriste ». L'air est depuis bien connu. Dans un premier temps, il envisage son application à titre expérimental dans son département des Hauts-de-Seine, prélude à sa généralisation à l'ensemble du territoire. La CNIL, qui en 1980 avait refusé le principe de la lecture optique, émet cette fois un avis favorable assorti de quelques précautions d'usage en s'abstenant bien sûr de se prononcer sur la légitimité du projet.

Arbitre se voulant raisonnable, encourageant dialogue et concertation, prônant une

pédagogie à toute épreuve plutôt que l'offensive, la CNIL s'est ainsi installée dans le paysage sans véritablement déranger alors que les libertés informatiques étaient peu à peu noyées dans l'eau tiède.

Longtemps durant, seule la présentation en grande pompe de son rapport annuel à la presse lui a permis de donner de la voix. Et rien de très encourageant n'y figure sinon l'augmentation systématique à deux chiffres du nombre de plaintes, demandes d'avis et réclamations. Tandis que le rapport gagne en volume certains secteurs d'activités endossent d'une année l'autre le bonnet d'âne. La banque et le marketing direct, qui accompagnent l'essor du commerce électronique, sont ainsi constamment pointés du doigt. Tandis que la première segmente sa clientèle et établit des profils à risques, le second alimente de gigantesques bases de données de chair à matraquage publicitaire. De leur côté, les salariés ont été priés de se laisser passer les multiples laisses électroniques d'une cybersurveillance omniprésente et protéiforme (courrier électronique, caméras, géolocalisation, biométrie...). Des codes de déontologies sont adoptés et des accords d'entreprises conclus, lesquels accompagnent l'engouement de la fin des années quatre-vingt pour l'autorégulation et la moralisation des comportements contre le couple étatisation répression tombé en disgrâce au bénéfice des multinationales de l'Internet et du commerce électronique. Dans ce contexte, la CNIL a rapidement cédé le pas pour se muer en syndic de faillite. Songeons qu'il a fallu attendre la réforme du 6 août 2006 pour que la commission « nain aux pieds d'argile » se voit dotée d'un pouvoir de sanction pécuniaire, seul véritablement en mesure d'inciter les entreprises à traduire en actes la loi informatique et libertés. Enfin, l'insignifiance de son budget est une constante de son histoire qui, loin de la mettre en mesure de faire face aux risques induits par la mise en réseau du pays, traduit sa véritable fonction de chambre d'enregistrement de toutes les lois techno sécuritaires.

Cet état de laisser-faire traduit le fossé grandissant entre bonnes intentions affichées et désintérêt croissant et persistant — toutes majorités confondues — à l'égard des libertés informatiques que rogne irréversiblement l'adoption de lois liberticides dont le spectre du terrorisme sert de puissant levier. Pour expliquer cet abandon et l'absence de mobilisation politique, c'est encore le prétendu « consensus » avancé cyniquement autour du tout sécuritaire qui est avancé. Masque tragique au service d'une morale d'esclaves qui exprime le recul saisissant de l'inspiration commune au maintien des libertés, la seule qui vaille. **D. F.**

David Forest est l'auteur de Le prophétisme communicationnel, Syllepses, 2004

Le viol du droit

par le pouvoir néolibéral

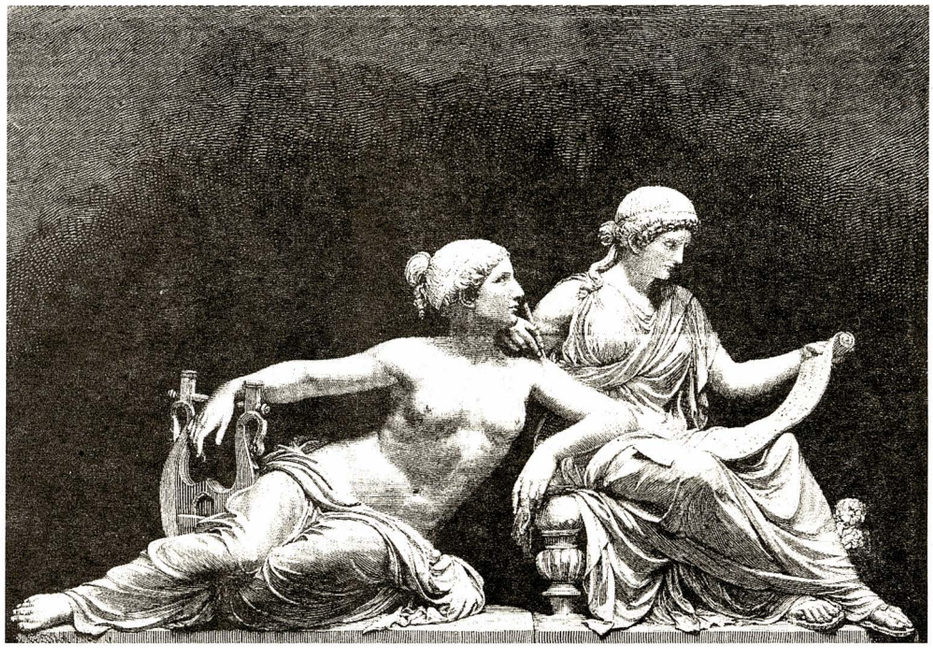

la Constitution

Jacques Langlois

S'OPPOSER AUX LOIS INIQUES est une attitude saine, car elles sont l'œuvre de l'hydre étatique et en violation de toutes les normes juridiques. Il ne faut pas confondre le droit, qui est d'origine gouvernementale (Constitution, lois, ordonnances, décrets, arrêtés, circulaires, règlements) ou résulte de traités internationaux, avec les normes juridiques qui sont des créations spontanées dans la durée des interactions sociales : institutions sociales, coutumes, conventions collectives, règles internes aux groupements sociaux (syndicats, associations, communautés, collectivités territoriales). Par exemple, l'institution immémoriale du respect de la parole donnée, gage de la confiance, est très antérieure au droit bourgeois des contrats. Ainsi l'étatisme réduit-il les sources du droit à une seule : la décision des parlementaires ou du gouvernement, alors qu'il y a une pluralité de sources autonomes des normes juridiques issues de l'existence même du pluralisme des groupes sociaux. Avant le droit d'État, il y a tout ce que l'histoire et la culture ont donné comme principes généraux du droit.

Résister au droit étatique est d'autant plus indispensable que son contenu en univers néolibéral se traduit depuis quantité d'années par une fantastique régression de la justice sociale, du droit du travail, du droit pénal et des principes généraux du droit. Pour bien constater ces reculs, il faut repérer lesdits principes généraux. Alors, on pourra voir en quoi, à travers quelques exemples, ils sont remis en question par le pouvoir politique.

Pérennité de la Constitution

À tout seigneur, tout honneur : ce principe qui pourtant formalise le pacte social du pays est remis en question de plus en plus souvent car ladite Constitution est modifiée de plus en plus fréquemment. Récemment, la dernière modification de ce texte a été pour le statut pénal du président. La Constitution reprend

les principes des droits de l'homme. Or ces derniers sont subrepticement détournés. Par exemple, ils disent que l'impôt doit être calibré sur les capacités contributives des citoyens. Depuis Villepin puis Tsarko, l'imposition des riches ne cesse de reculer, ce qui viole donc à la fois le principe et la Constitution.

Stabilité de la loi

La loi est censée reposer sur ce principe. Or on la change tous les quinze jours en fonction des circonstances, des événements, des affichages médiatiques et du clientélisme gouvernemental. Une loi alourdit les peines contre les violeurs et deux semaines après le viol et le meurtre du petit Enis on annonce sa modification. On vote contre les chiens dangereux et une semaine après on annonce un renforcement de la surveillance les concernant. La loi est normalement un des moyens de stabiliser les attentes et les relations sociales. Elle est devenue un outil de manipulation de l'opinion.

Indépendance de la justice

Depuis toujours elle ne l'est pas en France : elle n'est qu'une autorité. Mais c'est encore trop. Désormais au Conseil constitutionnel il y a dix membres de droite sur onze. Le Conseil d'État est truffé de membres nommés « au tour extérieur » et de membres désignés tout court par le pouvoir (en général sans qualification de juristes car ce ne sont que des énarques). Les magistrats du parquet dépendent directement de la chancellerie. Un juge qui n'avait pas requis la peine plancher en disant pourquoi a été convoqué pour se faire remonter les bretelles. Une réforme en préparation du Conseil supérieur de la magistrature prévoit d'en retirer la majorité de représentants aux magistrats. Du reste, de plus en plus ses avis sur les nominations ne sont pas retenus. Il est vrai qu'il n'est que consultatif. Sous Villepin, la valse des nominations de copains aux plus hautes fonctions de magistrat s'était accélérée pour sauver le soldat Chirac redevenu simple quidam. Dati nomme d'office un procureur à 9 mois de la retraite sur un poste fictif à la Cour de cassation. Elle réforme la carte des tribunaux (dont suppression de 63 tribunaux des prud'hommes) sans consulter qui que ce soit. Ah, quelle belle indépendance pour les chats-fourrés !

Équilibre des forces entre patrons et salariés

Un acquis ancien du droit du travail était de rééquilibrer les forces entre les patrons et les salariés. On assiste en ce domaine à un retour au XIXe siècle. La loi Fillon avait à la fois obligé à négocier dans les entreprises et admis que les accords soient signés par la majorité des syndicats représentatifs même s'ils ne faisaient pas la majorité des salariés. Le CNE (annulé par un jugement de l'OIT), le CPE retiré par le gouvernement suite à un fort mouvement social, illustrent déjà les futures « ruptures » : la séparation à l'amiable, sans pouvoir ensuite plaider, les CDI de mission au lieu des CDD, le contrat unique de travail, la diminution du rôle des CHS-CT et de la médecine du travail, etc. Affaire à suivre car il y aura passage du « nouveau code du travail », simplifié, devant les députés les 27 novembre et 4 décembre.

Non-rétroactivité des lois

Principe fondamental entre tous ! Or la réforme des retraites des régimes spéciaux modifie des contrats de travail souvent passés il y a bien longtemps. Prenez un retraité d'EDF : quand il a souscrit son contrat de travail, sa retraite était indexée sur l'évolution des salaires dans l'établissement. Eh bien ce serait annulé avec effet rétroactif. Remarquez que, grâce à la complaisance des syndicats compradores, les salaires (en termes d'évolution générale) évoluent depuis longtemps moins que l'inflation. Car ils sont remplacés par des augmentations individuelles et par des primes ou épargnes salariales qui, évidemment, ne sont pas touchées par les retraités. Ce qui percute le principe d'égalité de traitement.

Individualisation de la peine

Ce principe, qui plus est inscrit dans la Constitution, rend obligatoire l'individualisation des peines en fonction des circonstances et de la personnalité du mis en examen. La loi Dati sur les peines planchers en cas de récidive viole délibérément ce principe. Elle s'en défend en prétendant que les juges peuvent ne pas appliquer le plancher. Elle oublie un petit détail : le juge devra justifier pourquoi alors qu'avant c'était le contraire. Le sens de l'argumentation est donc renversé, et il est clair que les juges qui ne s'y plieront pas auront peu de chances d'avoir des primes et de l'avancement. Du reste, Mme Dati a dit qu'elle était elle-même le parquet, violant ainsi le principe d'indépendance de la justice. On sait aussi ce qu'il faut penser du prurit de textes régissant le droit des immi-

grés et des demandeurs d'asile. Ce sont des violations parfaites de ces principes.

Chacun a droit à un procès équitable avec instruction à charge et à décharge, droit à une défense par un avocat, dans une audience publique avec débat contradictoire. Depuis longtemps les comparutions immédiates (ex-flagrants délits), dans lesquelles le prévenu et son avocat, en général commis d'office à la dernière seconde sans pouvoir vraiment rencontrer son malheureux client, n'ont pas le temps de préparer l'audience violent ces principes. Avec Perben, on a trouvé mieux : le plaider-coupable dans le cabinet d'un substitut du procureur (pas d'audience publique), devant un avocat réduit en gros à de la présence pour contrôler la procédure, pour négocier (?) la peine. Est-ce équitable ? Le principe du débat contradictoire existe-t-il encore ? Et surtout cela contrevient au principe d'égalité de traitement entre justiciables : les riches, dans le secret, seront bien mieux à même de transiger, ce qui élimine aussi le principe de publicité des jugements.

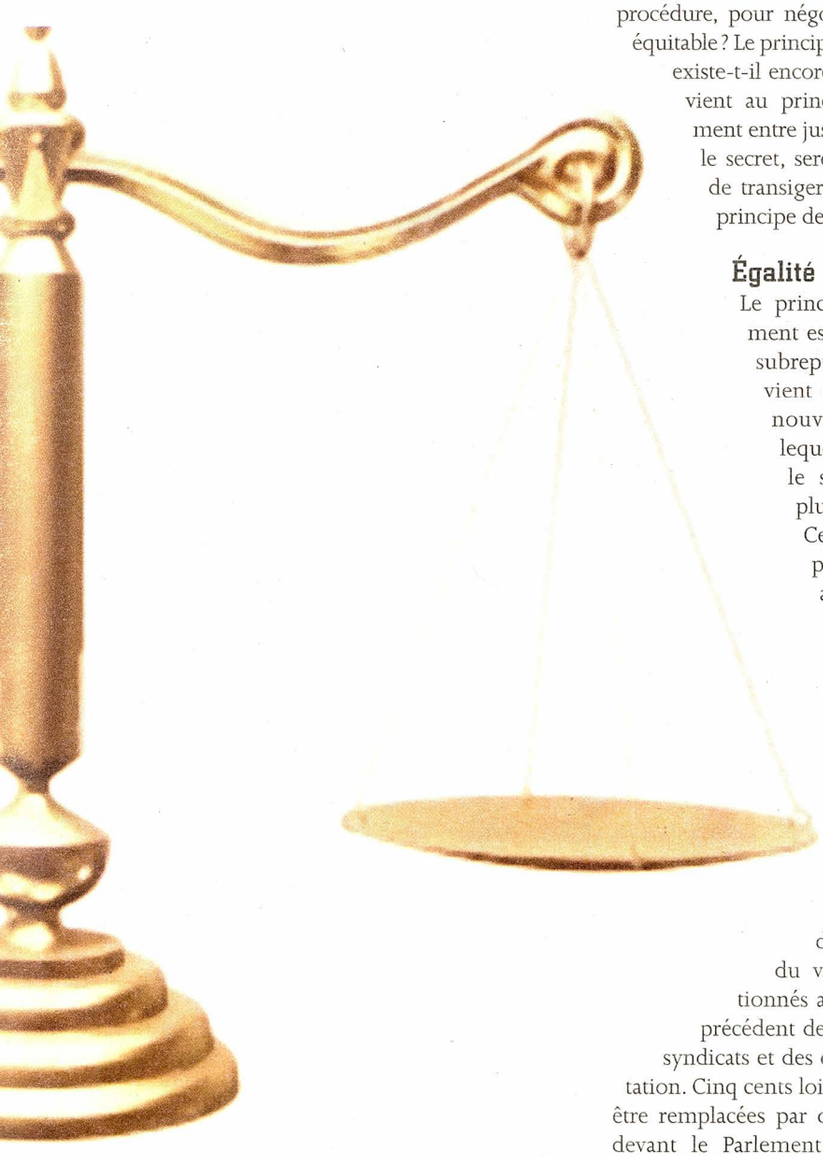

Égalité devant la loi

Le principe d'égalité de traitement est trahi d'une façon plus subreptice encore. Le pouvoir vient de publier le projet du nouveau code du travail, lequel devait être révisé pour le simplifier et le rendre plus lisible, à contenu égal. Cette révision a été faite par un groupe d'experts ayant travaillé dans le secret. Contrairement à la promesse gouvernementale, non seulement le texte est plus compliqué qu'avant, mais encore il en modifie substantiellement le contenu. D'après Gérard Filoche, inspecteur du travail, le nouveau texte a 1890 divisions au lieu de 271, 3652 articles au lieu de 1891. Des pans entiers du vieux code sont révolutionnés au profit d'un recul sans précédent des droits des salariés, des syndicats et des organismes de représentation. Cinq cents lois ont été déclassées pour être remplacées par des décrets sans passage devant le Parlement (voir le site Internet Bellaciao). Dans les gracieusetés, on notera que les peines de récidives pour les patrons ayant violé le droit du travail sont éliminées du code ! Au moment même où pour le vulgum pecus elles sont renforcées. Les édiles municipaux ont été exonérés de poursuites (loi Fauchon de 2004) quand l'accident survenu à un administré ne résulte pas d'une faute intentionnelle. Loi pondue vite fait sur le gaz suite à la chute d'un portique municipal de basket sur un élève. Les patrons ou dirigeants ne sont plus poursuivis au pénal ; c'est remplacé par la responsabilité morale de leur entreprise. Ainsi, une explosion de gaz ayant fait 15 morts suite à des fontes cassantes a vu le PDG de GDF exonéré. Et pourtant c'étaient des décisions comptables qui avaient ralenti le programme de suppression desdites fontes grises établi par un de ses prédécesseurs !

Liberté de parole à l'audience

Celle-ci aussi est bafouée ; un juge vient d'être convoqué à la chancellerie pour en avoir usé à propos d'un cas de peine plancher pour récidive.

Irresponsabilité juridique

Le vieux principe de non-jugement des irresponsables, des fous, des malades mentaux est en train d'être remis en question là encore à l'occasion d'une affaire, celle de l'assassin de deux soignantes à l'hôpital de Pau. Il n'existerait plus que le droit des victimes. Le gouvernement voulait ajouter après la fin de la peine des mesures de rétention en hôpital ou en centre fermé. Le Conseil d'État vient de faire de grandes réserves sur ce projet, car il anéantit un vieux principe : quand la peine est purgée, le condamné est quitte de sa dette à la société.

Des actes et des faits

Le principe suivant lequel on juge les actes et les faits est en cours de remplacement par le délit de « mise en danger de la vie d'autrui », chose si peu définie qu'on peut y mettre à peu près n'importe quoi et qu'on s'oriente vers la pénalisation des intentions

Une arme réactionnaire redoutable

Rien de tout cela, qui met en place une autre conception du droit, ne peut surprendre : répression plus que prévention, punition plus que réhabilitation, responsabilité individuelle au lieu de prise en compte des circonstances sociales, exonération pénale du patronat au profit d'une simple responsabilité civile, etc. Quand il n'y a plus réellement de démocratie, le pouvoir en place peut imposer toutes les normes juridiques favorables à ses copains et au capital, surtout lorsqu'en plus le rapport des forces a été préalablement déséquilibré par des textes conçus à cet effet. La loi est une arme des puissants pour amoindrir les forces sociales opposantes au tout néolibéralisme et, de façon générale, au pouvoir. Et nous pouvons écrire ce théorème : plus les inégalités, la pauvreté et la précarité croissent, plus la répression augmente.

J. L

Le mouvement anarchiste portugais

des origines à nos jours

Bernard Baudoin

(Groupe Gaston Couté)

Les idées libertaires apparaissent au Portugal au milieu du XXIe siècle. Mais le mouvement anarchiste commence véritablement en 1887, après la visite d'Elisée Reclus. Un groupe est créé à Lisbonne, puis un autre à Porto. De 1887 à 1900, une quarantaine de groupes sont créés dans plusieurs villes du pays, avec des noms très évocateurs : os Vingadores, os Rebeldes, os Agitadores, Universal, Mundo Novo…

Certains anars choisirent dès le début de se lancer dans la lutte armée et organisèrent des attentats. En 1893, ils tentent même d'assassiner le roi.

Néanmoins, beaucoup d'anars étaient opposés à l'action violente, qu'ils jugeaient négative et indéfendable. D'autant plus que ces actions ne tardent pas à déclencher la répression : en 1896 sont promulguées les « lois scélérates » anti-anarchistes. Des centaines d'ouvriers, considérés dangereux ou suspects, sont arrêtés et déportés outre-mer.

À cette époque, le Portugal est un pays archaïque, très en retard sur le reste de l'Europe. Il est gouverné par une monarchie qui se partage le pouvoir et les richesses avec l'Église catholique et les capitalistes. La population, aux deux tiers illettrée, rurale à 80 %, vit dans des conditions souvent misérables. À la veille de la Première Guerre mondiale, on compte 200 000 ouvriers et petits artisans répartis en 5 000 fabriques, chiffres dérisoires pour une population de cinq millions et demi d'habitants. L'émigration est massive (50 000 départs en 1911), essentiellement vers le Brésil. Les anars ont souvent dénoncé cette forme d'exploitation et d'injustice qu'est l'émigration. Un journal anar, en 1914, titre en première page : « Travailleur, n'émigre pas ! » Et de conclure l'article : « Tu vois bien que l'émigration, en plus de l'injustice qu'elle représente, n'est pas le remède à ton malaise. Tu vis mal ? Essaie de vivre mieux, mais dans le pays où tu es né. »

C'est dans ce contexte difficile que l'anarchisme vit le jour au Portugal.

La révolution confisquée

En octobre 1910 la monarchie est renversée et la république proclamée. Les anars ne se faisaient pas d'illusions: ils ne voyaient aucun intérêt dans l'instauration d'un gouvernement républicain bourgeois. Ils avaient quand même choisi de s'allier aux républicains car ils partageaient avec eux des ennemis communs: la monarchie, l'Église et l'armée.

Mais alors que les ouvriers avaient joué le rôle essentiel dans la révolution, en s'exposant dans les émeutes et les combats de rue, les chefs républicains étaient restés cachés dans leurs palais, attendant que l'orage se passe. Ils se présentèrent ensuite comme des héros de la révolution et, à peine installés au pouvoir, commencèrent à leur tour à persécuter le mouvement ouvrier. Beaucoup de républicains de gauche, qui avaient souhaité un gouvernement socialiste ou socialisant, déçus, rejoignent le mouvement anarchiste, qui devient incontournable.

Le Portugal sous le drapeau noir

61 nouveaux groupes surgissent dès 1911, 50 en 1912, 44 en 1913, 57 en 1914, 35 en 1915... Ces groupes ont une durée de vie variable, mais on compta jusqu'à 130 groupes.

Les groupes anars publient des journaux, des brochures, des tracts. Certains possèdent une école ou une bibliothèque. Certains pratiquent la musique ou le sport. Ils encouragent vivement leurs militants à s'instruire, à se former. La solidarité et l'entraide ont une place importante: une réunion ou un meeting se termine rarement sans quelques dons aux plus démunis.

En 1919 est créée la CGT portugaise, syndicat de tendance anarchiste, analogue à la CNT espagnole. Elle publie un journal, *A Batalha*, qui devient l'un des quotidiens les plus populaires du pays. Il tire à 20000 exemplaires. On le lit à haute voix dans les cantines des usines pour les ouvriers illettrés.

La Légion rouge

À la même époque apparaît un mystérieux mouvement activiste: la « Legiao Vermelha » (LV) qui se donne pour objectif d'anéantir la bourgeoisie. La LV recrute surtout parmi les jeunes du mouvement anarcho-syndicaliste. Néanmoins, certains anars ont considéré la LV comme un mouvement bolcheviste. Il est certain que l'influence de la révolution russe fit glisser de nombreux anars vers le communisme bolcheviste. De 1920 à 1925, la LV organise plus de 200 attentats. Mais des dizaines d'activistes sont arrêtés et déportés, et le mouvement est finalement démantelé.

Les années de plomb

Après la Première Guerre mondiale, le Portugal connaît une période d'instabilité politique et de grande agitation sociale. Grèves et émeutes se multiplient. Les gouvernements se succèdent. En 1924, l'armée s'empare du pouvoir sans grande difficulté. Salazar devient président du Conseil en 1932 et instaure un État fasciste sous une apparence républicaine et démocratique. La répression s'accentue. Beaucoup d'anars se réfugient en Espagne. Quand la guerre civile éclate en 1936, ils combattent sans faillir aux côtés de leurs camarades espagnols de la FAI et de la CNT. En 1937, quelques activistes tentent d'assassiner Salazar. Après la victoire de Franco en 1939, le Portugal se retrouve isolé du reste de l'Europe et la situation des anars devient critique. Ils sont réduits à la clandestinité et traqués sans merci par la sinistre PIDE, la gestapo de Salazar. Beaucoup s'enfuient en Amérique latine. Ceux qui restent ne baissent pas les bras: ils parviennent même à créer une radio clandestine, la fameuse « radio fantôme ».

Notons que le régime de Salazar axa sa propagande et sa répression contre le communisme. Résultat: la classe ouvrière fut convaincue que le communisme était la meilleure alternative contre le fascisme. Le succès du PC portugais correspond au déclin du mouvement anarchiste

À partir des années 1960, le Portugal s'enlise dans des guerres coloniales en Afrique. Le service militaire est porté à 4 ans. Les jeunes désertent en masse et s'enfuient à l'étranger, surtout vers la France. Certains commencent à étudier l'anarchisme. Quelques groupes et quelques publications surgissent à Paris et à Londres au début des années 1970.

Ils sont toujours debout...

En 1975, la Révolution des œillets vient mettre fin à quarante ans de dictature. Le mouvement anar, que l'on croyait mort, refait surface. Hélas! Il ne reste qu'une centaine de vieux militants, brisés par des années de prison ou d'exil, et les jeunes n'ont aucune expérience politique. Le mouvement tente de se réorganiser tant bien que mal. Le vieux journal *A Batalha* est de nouveau publié. Un centre culturel libertaire est créé à Almada. Aujourd'hui, le mouvement se compose de quelques groupes dispersés, isolés, incompris, sans programme cohérent.

En 1987, à l'occasion du centenaire de leur mouvement, les anars portugais ont publié un manifeste où l'on peut lire ceci:

« Le vieil anarchisme a misé sur la classe ouvrière et la révolution. Aujourd'hui, notre combat ne peut plus être celui-là. [...] La société idéale n'existe pas, heureusement, vu qu'elle serait probablement celle de l'oppression de tous les individus. Nous ne croyons donc pas à une quelconque 'société anarchiste'. Ce qui nous intéresse, c'est que l'avenir des sociétés actuelles soit toujours plus marqué par les valeurs de liberté et de solidarité et, en ce sens, de plus en plus libertaires. Voila le défi que, aujourd'hui comme hier, nous voulons relever. »

B. B.

Emidio Santana, militant anarchosyndicaliste 1908-1988

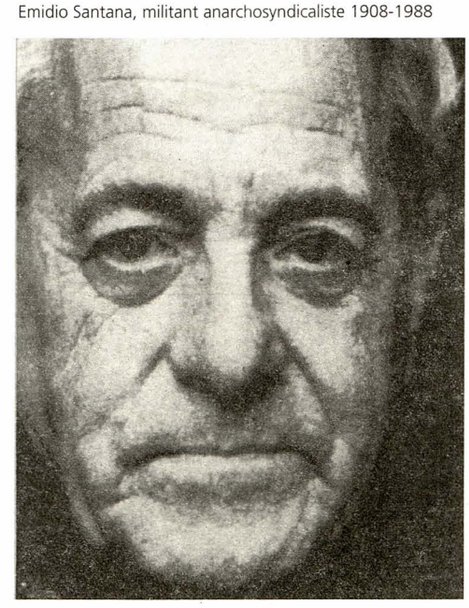

Enfants de troupe

Une autre planète

Daniel

(Groupe Gard-Vaucluse)

Bernard Richard est un ancien travailleur de l'audiovisuel et fut aussi enseignant. Bien que vivant dans la capitale, nous l'avons rencontré alors qu'il venait de terminer une série de rencontres dans le Midi. Le prétexte à ces rencontres lui est donné par son film *E.AT.* (Enfants de troupe). Explications.

Ayant lui-même été enfant de troupe de l'âge de dix ans jusqu'à dix-huit ans, Bernard Richard a souvent vu des souvenirs resurgir brutalement dans sa vie d'adulte. Le désir de faire ce film documentaire s'appuie à la fois sur la connaissance de témoignages d'autres compagnons d'infortune, et de questions qui se posent à lui de façon lancinante. L'écrivain Charles Juliet, ancien élève des écoles et lycées militaires, a ainsi apporté des matériaux au film, de même que les témoignages de Claude Maignant, ancien enseignant du lycée militaire d'Aix-en-Provence. À tout cela, il faut ajouter le travail d'enquête du réalisateur.

Il existe en France six lycées militaires. Les programmes et enseignants sont conformes aux exigences de l'Éducation nationale. Sauf qu'ils sont placés sous la tutelle du ministère de la Défense. Le lycée militaire d'Autun (Saône-et-Loire) par exemple, qui accueille 750 élèves, est commandé par un colonel de l'armée de terre. Les élèves de ces établissements du secondaire sont composés approximativement de 75 % d'enfants de militaires et de 25 % d'enfants de magistrats, policiers, fonctionnaires... en activité ou retraités. Ces enfants et adolescents sont en internat et sont donc coupés du monde extérieur, l'encadrement étant militaire. Ce sont des lycées de luxe séparant radicalement ces élèves destinés à former une caste militaire distincte des autres élèves civils. L'objectif de tels établissements est de favoriser le recrutement d'officiers. Ce sont en quelque sorte des écoles privées, mais financées par l'État et contrôlées par l'armée. Or les classes préparatoires aux grandes écoles militaires, comme Saint-Cyr, sont presque toutes dans les lycées militaires. On y entre sur dossier, et les candidats issus des lycées militaires sont préférés aux dossiers en provenance des lycées civils. Ainsi, 90 % des reçus à Saint-Cyr sont issus de lycées militaires. Mais la nomination des hauts responsables militaires étant plus ou moins à la discrétion de l'armée elle-même, quand on sait que la plupart des officiers supérieurs et généraux proviennent de Saint-Cyr, on peut donc dire que les écoles militaires fabriquent une armée de caste. Ce qui constitue un risque majeur, car qui forme-t-on, dans ces écoles, et à quoi ?

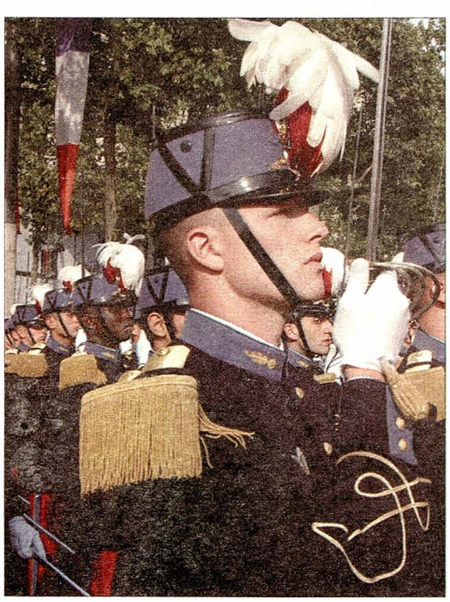

La violence du vécu

Le film *E.AT.* évoque un système fermé, où la discipline est omniprésente, et la violence symbolique ou non est présente tout le temps. Il faut dire que l'encadrement d'officiers ou sous-officiers des guerres coloniales ou de la Françafrique, de séminaristes sursitaires ou d'étudiants en droit, souvent proches de l'extrême droite, complète la panoplie idéologique que l'on inculque aux enfants. Un exemple bien connu nous fut apporté par l'affaire du lycée d'Aix-en-Provence, dans les années 1985-1990.

À cette époque, deux enseignants éprouvés et motivés par leur travail, Claude Maignant et Roland Warion, font l'objet d'une cabale. Le colonel commandant ce lycée reçoit une quarantaine de lettres de plaintes de parents d'élèves dont les contenus sont proches. L'inspection déclenchée par l'administration donne d'excellents résultats en faveur des deux enseignants. Ils sont néanmoins relevés de leur fonction par la hiérarchie militaire et ce n'est pas le jugement contradictoire du tribunal administratif qui fera reculer l'armée qui se placera alors au-dessus des lois. Rémi

Darne publie un ouvrage sur cette affaire, et Claude Maignant reçoit des menaces de mort, d'inspiration néonazie. Rien n'y fait, ni les séances animées de l'Assemblée nationale ni les émissions de télévision consacrées à ces faits. Le scandale perce.

Pendant des années, entre 1975 et 1985, des futurs élèves officiers commettront des exactions et seront couverts par leurs parents, voire par une partie de la hiérarchie militaire: saccages de villas, tribunaux clandestins sur fond d'emblèmes nazis, simulacres de gazage d'élèves d'origine juive, valorisation d'iconographie sur le maréchal Pétain ou la Légion des volontaires français, commémoration du putsch militaire d'Alger de 1961, apprentissage de chants de la Wehrmacht, bizutages fascisants...

Cette affaire, malgré les promesses de certains hommes politiques comme François Mitterrand ou Jean-Pierre Chevènement, restera impunie. L'amiral Sanguinetti dira alors à l'enseignant Claude Maignant: « Vous avez été sacrifié. » Les deux enseignants ne seront pas réhabilités.

Les écoles militaires, pour quoi ?

Dans un long entretien, le réalisateur du film commente: « Si les lycées militaires sont la pierre angulaire d'une armée de caste, si les idées d'extrême droite, fascistes et racistes y trouvent un extraordinaire terreau, si l'idéologie qu'on y inculque est l'héritière des valeurs antidémocratiques des guerres coloniales et des guerres civiles (putsch de 1961 par exemple mais aussi pétainisme-vichysme), si l'ennemi qu'on y apprend à combattre est aussi « l'ennemi de l'intérieur », c'est-à-dire le peuple dès qu'il fait mine de se soulever contre la classe dominante, si une armée d'éventuelle guerre civile est toujours tapie au sein de la Défense nationale, alors il faut se poser la question de la légitimité démocratique de tels établissements. »

Les grandes chaînes de télévision ayant refusé de passer le film, Bernard Richard a entrepris de le montrer et de l'accompagner là où c'est possible. Après ses récentes interventions à Aix-en-Provence, à Toulon, à Marseille... des questions se posent. Par exemple, pourquoi un trop faible public est-il intéressé par cette question? « Les gens ne connaissent pas les écoles militaires qui sont repliées sur elles-mêmes; et puis l'armée est domaine réservé: ce n'est pas un sujet de débat! », me dit-il. Son projet est de réaliser un second film, un long métrage, en fait retravailler son film *E. AT.* en l'enrichissant: « Je rencontre des élèves de ces lycées, plus jeunes que moi, et qui confirment que les problèmes soulevés par ces établissements restent entiers. Je voudrais intégrer ces témoignages récents dans le film. »

Auditeur de Radio libertaire (« Chez nous, on écoute: France Inter, France Culture et France Anarchie »), il en sera l'invité le 15 décembre dans l'émission « La philanthropie de l'ouvrier charpentier » de 10 heures à 11h30. D.

Écoliers, crosse en l'air !

UN CURIEUX COURRIEL est arrivé, mi-novembre, dans les écoles primaires de la région de Montpellier. L'Inspection académique du coin souhaite que les écoliers fassent de beaux dessins pour les envoyer aux bidasses français en vadrouille dans le vaste monde. Le syndicat CNT Éducation 34 (anarcho-syndicaliste) proteste vigoureusement.

« J'ai cru que c'était une blague! » déclare une instite de CM² de Montpellier au quotidien *Libération* du 29 novembre. Ce n'était pas une blague... Si son Inspection académique a une passion subite pour les arts plastiques, c'est pour faire un joli cadeau de Noël aux 13 000 soldats français « engagés dans les opérations extérieures pour la restauration ou le maintien de la paix ». Comme c'est beau et généreux. C'est signé du recteur de l'académie de Montpellier qui juge cette action « citoyenne, civique, facteur de cohésion nationale, formatrice ». Pas moins.

C'est Solidarité Défense qui centralise les dessins. Créée en 1994 par l'amiral Jacques Lanxade (celui qui commanda les forces françaises lors de l'opération Turquoise au Rwanda), l'association veut être un trait d'union entre la société civile et la communauté militaire. Solidarité Défense a l'habitude d'envoyer des colis de Noël aux militaires postés à l'étranger (Côte d'Ivoire, Afghanistan, Tchad...). Tous ces colis sont généralement complétés par des dessins d'enfants collectés par d'anciens militaires ou des femmes de militaires qui hantent les écoles pour vanter les mérites de notre belle armée.

La moisson est bonne cette année. Solidarité Défense assure avoir déjà reçu près de 20 000 dessins grâce à la complicité de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, qui a vivement encouragé tous les recteurs d'académie de France et de Navarre à collaborer à cette belle entreprise humanitaire. Le Petit Nicolas sera également de la partie puisqu'il joindra une lettre chaleureuse au paquet cadeau.

C'est une première à Montpellier. Sans la réaction de la CNT Éducation 34, l'affaire serait passée comme un colis de Noël à La Poste. « Nous dénonçons cette initiative et appelons à son boycott », tonnent les amis du Chat noir dans un communiqué rédigé le 28 novembre. « Plus généralement, nous dénonçons l'ensemble des partenariats et des protocoles Armée-Éducation Nationale. »

À une autre époque, en 1984, le protocole signé entre les ministres socialistes Charles Hernu et Alain Savary avait fait pas mal de foin aussi. Un partout, la balle (de FM) au centre.

« L'éducation a pour nous vocation à faire des enfants des individus autonomes qui comprennent et peuvent agir sur leur milieu, qui développent curiosité, intelligence, sensibilité, savoir et esprit critique. L'armée et son éducation à la soumission, à la servilité, à l'obéissance et à la hiérarchie sont à l'exact opposé des valeurs d'une éducation épanouissante et émancipatrice que nous défendons, expliquent les cénétistes avant de conclure par un tonitruant: militaires, hors de nos écoles! Armée, hors de nos vies! »

L'amiral Larima
Larima quoi
La rime à rien..., disait Prévert.

Ce n'est pas en ingurgitant de la propagande militariste que les enfants sortiront de l'âge des casernes. « Quelle connerie la guerre », disait encore le bon Jacques. Construisons une société où le stupide « Garde-à-vous! » laissera la place au prometteur « Crosse en l'air! »

Paco

Vitalité de l'édition libertaire

Floraison de livres autour de l'illégalisme

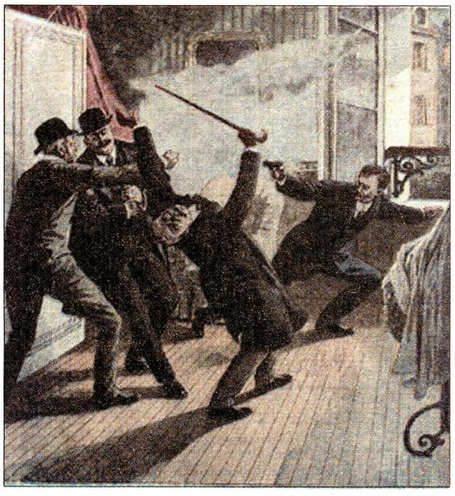

La Vie des forçats, Eugène Dieudonné, Libertalia, 216 pages, 10 euros. *Le Culte de la charogne. Anarchisme individualiste, un état de révolution permanente* (1897-1908), Albert Libertad, Agone, 416 pages, 22 euros. *Souvenirs d'anarchie*, Rirette Maîtrejean, La Digitale, 136 pages, 14 euros. *En exil chez les hommes*, Malcolm Menzies, traduit de l'anglais par Ariane Bataille, Rue des Cascades, 416 pages, 18 euros.

Les En-dehors. Anarchistes individualistes et illégalistes à la Belle Époque, Anne Steiner, L'Échappée, 192 pages, 17 euros (à paraître en janvier 2008).

Tous en vente à la Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, Paris.

JULES BONNOT ET SES COMPAGNONS, farouches prolétaires dont il faut souligner l'extrême jeunesse (Octave Garnier, Raymond Callemin, dit « la Science », et René Valet ont vingt-deux ans en 1912, André Soudy a vingt ans et Antoine Monier en a vingt-trois), ont, au prix de leur vie, gravé leur nom dans l'histoire de la subversion sociale. Ils étaient anarchistes individualistes et illégalistes. Ce courant, souvent caricaturé ou mal connu, qui se développait en France dans les années 1900, suscite un regain d'intérêt en ce nouveau début de siècle. Trois jeunes maisons d'édition, dans l'heureuse floraison d'initiatives libertaires en ce domaine, lui consacrent des livres cet hiver. Agone publiait il y a un an *le Culte de la charogne*, choix d'écrits de Libertad, fondateur en 1905 de *l'Anarchie*, hebdomadaire individualiste anarchiste (voir *Le Monde libertaire* n° 1457). En 2005, La Digitale, bel exemple de fidélité aux textes libertaires, offrait une édition augmentée des *Souvenirs d'anarchie*, sous-titrés « La vie quotidienne au temps de la bande à Bonnot à la veille d'août 1914 », de Rirette Maîtrejean, qui, avec son compagnon Kibaltchiche, le futur Victor Serge, assura la rédaction et la fabrication de *l'Anarchie* trois ans après la mort de Libertad.

Née en début d'année, Libertalia vient de faire paraître *la Vie des forçats* (première réédition depuis 1935), d'Eugène Dieudonné, proche de la bande à Bonnot innocenté par ses compagnons; condamné à mort, sa peine fut commuée en travaux forcés à perpétuité. Dieudonné sera gracié en 1927, au terme d'une troisième tentative d'évasion et après une campagne menée par Albert Londres, qui l'a rencontré à Cayenne en 1923. Dieudonné, redevenu ébéniste, s'installe sur le faubourg Saint-Antoine et reste libertaire. Son témoignage sur le bagne est la preuve d'une extraordinaire capacité d'observation et de résistance au système pénitentiaire, saluée par le prisonnier communiste révolutionnaire Jann-Marc Rouillan dans sa préface montrant que l'oppression carcérale, aujourd'hui, s'est encore aggravée en passant « du domaine purement physique au domaine psychique ».

Rue des Cascades, dont les premiers livres sont sortis en mai 2007, redonne vie au roman que l'écrivain britannique Malcolm Menzies a dédié aux « bandits tragiques », *En exil chez les hommes*, et L'Échappée, fondée en 2004, annonce la parution du livre d'Anne Steiner *les En-dehors. Anarchistes individualistes et illégalistes à la Belle Époque*. Une œuvre d'imagination précède parfois l'analyse des historiens ou des anthropologues. C'est le cas du roman de Malcolm Menzies, qui, après avoir écrit un livre sur Nestor Makhno, s'est passionné pour la trajectoire de Jules Bonnot et lui a consacré plusieurs années de recherches. *En exil chez les hommes*, publié pour la première fois en 1985 chez Corps 9 éditions, est un livre remarquablement construit et habité par ses personnages. Il est d'une totale fidélité aux faits, lieux et dates, et offre une étude sensible et documentée de la psychologie et du milieu libertaires, rejoignant ce qu'annonce le livre d'Anne Steiner (à paraître en janvier) : « Ils ont vingt ans en 1910 et se définissent comme des "en-dehors". Hors du troupeau, ils refusent de se soumettre à l'ordre social dominant, mais rejettent aussi tout embrigadement dans les organisations syndicales ou politiques. Pour eux, l'émancipation individuelle doit précéder l'émancipation collective. Leur refus des normes bourgeoises, comme des préjugés propres aux classes populaires, les amène à inventer d'autres rapports entre hommes et femmes et entre adultes et enfants, à prôner l'amour libre et la limitation volontaire des naissances. Leur rejet du salariat les conduit à expérimenter la vie en milieu libre, à réfléchir à d'autres modes de consommation et d'échanges, mais aussi à emprunter la voie de l'illégalisme. »

Rirette Maîtrejean, dont le parcours sert de fil conducteur à l'étude d'Anne Steiner, acquittée lors du procès de la bande à Bonnot, est devenue correctrice. Elle meurt en juin 1968, alors qu'une salle de la Sorbonne a été renommée en mai salle Jules-Bonnot par les membres du comité d'occupation, « enragés », anarchistes et situationnistes pour la plupart.

Parmi ces rebelles, se distingue la figure moins connue de Jean de Boë, lui aussi bruxellois. Voici ce qu'en dit l'Éphéméride anarchiste (ytak.club.fr) : « Ouvrier typographe, il est condamné, en février 1913, pour sa participation à la bande à Bonnot, à dix ans de travaux forcés. Il les subit au bagne de Guyane. Envoyé ensuite en relégation, il s'en évade et rentre en Belgique en 1922. Il reprend alors son métier et son activité militante, participant à plusieurs grèves ainsi qu'à la création d'une coopérative : Les Arts graphiques. En 1936, lorsque la révolution libertaire éclate en Espagne, il y prend part et adopte les deux fillettes d'un compagnon fusillé par les fascistes. Il militera ensuite à SIA (Solidarité internationale antifasciste). Durant le second conflit mondial, il évite une arrestation par la Gestapo. Après la libération, il milite au Syndicat du livre belge. Il est l'auteur de nombreux articles dans la presse libertaire [...], de livres et brochures publiés en Belgique : *Un siècle de luttes syndicales*, *La Révolution en Espagne*, *Propos subversifs*, etc. Il meurt le 2 janvier 1974, à Anderlecht. »

« Ne jamais mentir, ne jamais trahir, ne jamais désespérer », était la devise de Jean de Boë.

Bélial

Combattant-e-s de la Liberté

Tome II (1936-1975)

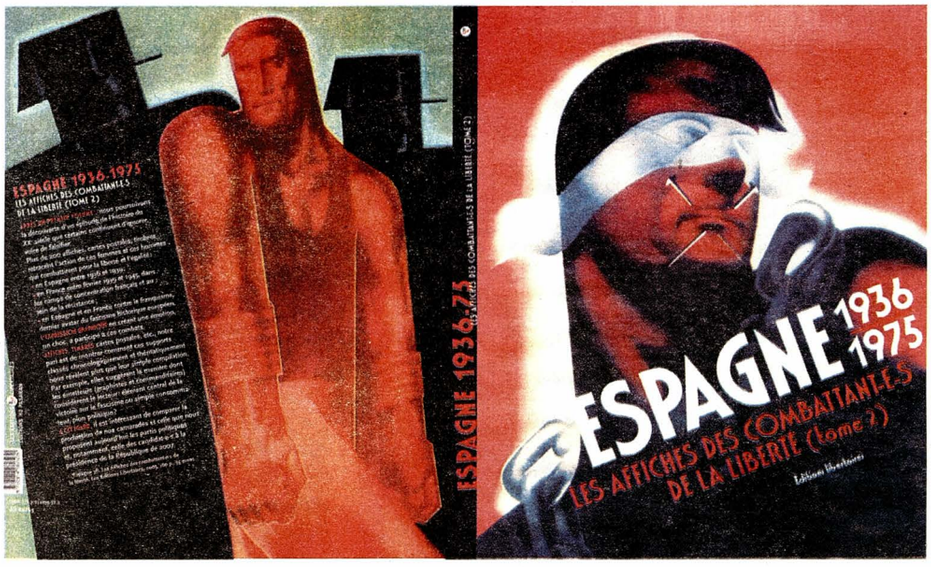

Après une magnifique première livraison en 2005, vient de paraître le second tome de notre mémoire d'Espagne libertaire et d'ailleurs. D'Espagne, parce que ce second volume, largement illustré comme le premier, nous fait revivre et mourir à travers la riche iconographie révolutionnaire un temps plein d'espoir et de mort. D'ailleurs aussi, car après la retirada, l'exil fut aussi l'occasion de dire par l'affiche la haine du franquisme et de réaffirmer la solidarité internationale aux combattant-e-s de la Liberté emprisonné-e-s, torturé-e-s, assassiné-e-s dans les geôles fascistes.

Si la couverture du premier tome illustrait la fraternité libertaire de 1936, celle du second, quant à elle, symbolise bien celle des années noires de la répression et de la censure qui prirent le pas sur l'espoir. Ce volume nous livre un échantillon de l'art révolutionnaire en acte. Ici point de ligne officielle, d'illustrations normées et estampillées même si certaines de ces affiches par leur graphisme peuvent rappeler le style « réalisme socialiste » ou certaines représentations de la propagande des dictatures. Le style des artistes qui participèrent par leur art à l'expression révolutionnaire est d'une grande richesse, proche du cubisme comme celle de Vicente Pia ou d'un Man Ray comme la terrible et magnifique affiche montage de l'atelier Carlu évoquant les bombardements sur Madrid. Ici, créativité rime avec révolution.

Au-delà de l'intérêt de ce livre pour les amateurs d'arts graphiques, il nous parle directement par le trait et la couleur, où le rouge et noir domine mais sans exclusive, d'un des moments les plus fertiles et les plus tragiques du socialisme par la liberté. Un premier chapitre intitulé « Propagande-s », grâce à la distance critique des auteurs, nous permet de revenir sur quelques clichés et quelques dérives; qu'il s'agisse de l'image bestialisée et diabolisée de l'ennemi fasciste et de la curaille à ses ordres ou des représentations hagiographiques des héros de la révolution qui bien (trop) souvent frise le culte de la personnalité. Mais la propagande est aussi de l'autre camp, et là, si le style graphique ne change pas toujours, réalisme militariste et viril oblige, quelques images du fascisme espagnol valent le détour pour leur mauvais goût. Il suinte l'eau bénite et le chromo clérical du plus mauvais genre, un peu à la manière de ceux qui regorgeaient ici dans la période post-pétainiste et qui illustrent encore quelquefois les manuels de catéchisme. A voir absolument! Un coup d'œil sur quelques timbres de la période frustrera probablement le philatéliste averti mais cette petite collection nous rappelle que tout est objet de propagande, occasion de faire voir et de faire savoir qu'un autre monde alors était déjà possible. L'autre intérêt de ce chapitre et des suivants est de nous faire découvrir un volet moins connu de l'imagerie liée à la révolution d'outre-Pyrénées, celui des affiches partout produites en Europe particulièrement pour dénoncer le danger fasciste et les bombardements de civils qui, après Madrid et Guernica où ils sont expérimentés, ne manqueront pas de s'étendre à toute la planète. On sait aujourd'hui combien cette mise en garde fut prémonitoire.

La contre-révolution stalinienne et les événements de mai 1937 prennent aussi une large place dans le volume et illustrent la résistance des uns et la violence autoritaire des autres: enlèvements, exécution sommaire de militants, censure et mensonges... Le pacte germano-soviétique se profile mais il convient surtout de détourner les yeux du prolétariat international des réalisations concrètes de l'anarcho-syndicalisme et de ses alliées de l'UGT et d'ailleurs. Puis vinrent la défaite et l'exil qui furent aussi l'occasion de s'exprimer par le trait mais le cœur n'y est plus ou y est moins et, dès lors, la production graphique, à quelques exception près, change de ton et de l'espoir passe à la résistance et à la dénonciation du régime franquiste qui continue, avec la bénédiction des démocraties, à assassiner en toute impunité: du garrottage de nos camarades Delgado et Granado en 1963 et de tant d'autres à celui de Puig Antich en 1974, un an avant que la Bête immonde ne trépasse dans son lit de sang. D'autres images abondent dans cet ouvrage qui a fait l'objet de choix déchirants tant le nombre des affiches et autres supports graphiques autour de « l'Espagne 36 » est riche d'images et de discours. Ainsi, la dernière partie de ce second volume nous fait revivre à travers affiches, calendriers du SIA (Solidarité internationale antifasciste), couvertures de *Charlie Hebo*, sérigraphies militantes, les dernières années d'une épopée qui illumina le siècle. Reste la mémoire, celle de nos morts et des fosses communes où ils furent jetés, mémoire qu'il nous faut aujourd'hui revendiquer haut et fort pour ce qu'ils furent et ce qu'ils tentèrent.

Par-delà l'image, l'iconographie est largement commentée et accompagnée. Quelques textes et de nombreuses légendes sont là pour nous rappeler le contexte, préciser quelques dates et expliquer quelques événements. En bref, nous donner des clés de lecture indispensables à la compréhension de ce qui se joua, au-delà de l'image et des représentations graphiques bien avant et bien après juillet 1936 dans la péninsule Ibérique. Parmi ces textes, quelques belles pages d'Albert Camus parues dans *Combat* en 1944 et d'André Breton éditées dans *le Libertaire* en 1952. Tous deux, à leur manière, en appellent à la solidarité et à la dénonciation des dictatures et de l'obscurantisme, combat malheureusement toujours d'actualité.

Parmi ces nombreuses illustrations, soulignons que, à côté de leur force militante, la qualité artistique de certains de ses supports permet à la propagande de rejoindre l'art, et ce n'est pas rien... en particulier, mais il n'est pas le seul et cela n'engage que moi; l'œuvre graphique de Sim alias Rey Vila.

Malgré l'horreur de la répression qui suivit, l'enthousiasme révolutionnaire ouvrit une grande période de créativité pour les graphistes et surtout les réalisations sociales concrètes. Ce second tome, comme le premier, est là pour nous en faire souvenir et surtout pour continuer à poursuivre l'œuvre constructive de la révolution espagnole. A nous d'illustrer le troisième tome! Et, en attendant, à quand le DVD?

Hugues Lenoir

Le Vol des Faucons

Voyage au bout de l'enfer

Le Vol des Faucons tombe à pic ; à quelques mois des primaires de la présidentielle aux États-Unis, Pierre-Emmanuel Dessevres nous livre une fiction qui devrait nous permettre de rester vigilant sur les discours des uns et des autres !

« Tour à tour faucon d'une maison pas toujours très blanche et colombe inapaisée, le passager du temps, partagé entre deux époques et deux sociétés, devra choisir rapidement un camp s'il ne veut perdre son âme ».

Récit de fiction, entre anticipation sociale et politique fiction, ce nouvel opus de la toute jeune collection « Nos Futurs » des éditions libertaires a le mérite de poser le débat : si on pouvait voir les résultats d'une politique, plus personne n'irait voter !

L'auteur s'amuse effectivement à faire valser entre 2040 et 2090 son héros, Damon, premier homme à voyager dans le temps, premier astronaute du temps (chronos), premier vrai chronaute donc !

Aux ordres, Damon va vite découvrir qu'en une génération le monde peut paraître finalement sous son vrai jour… Entre dirigeants avides en 2040 et descendants non moins légitimes en 2090, Damon, de moins en moins aux ordres, va comprendre comment fonctionne réellement le plan subtil et démoniaque mis en œuvre sous couvert de démocratie lors de son départ, abouti et reluisant à son arrivée quelques cinquante années plus tard…

« Voyager dans le temps, pouvoir anticiper l'avenir et ses difficultés pour y préparer toute l'humanité… »

Dès son arrivée, on présente à Damon un monde enfin débarrassé des pires maux de son époque. Un véritable paradis sur terre ! Mais, curieusement libéré de ses hôtes officiels, l'intrépide voyageur temporel découvre un autre décor. »

Le lecteur est invité en fait lui aussi, au fil des pages, à se perdre entre angélisme démocratique et théorie du complot digne des plus mauvais polars de la grande époque de la « preuve par le fait » !

Une Amérique plénipotentiaire, un continent de détritus au service d'une consommation effrénée que seuls quelques ahuris dénoncent tous en se faisant éliminer discrètement…

Pour leur part, les divers candidats à la présidentielle américaine ne vont pas manquer eux aussi de nous brosser un tableau idyllique du monde vers lequel ils espèrent diriger les votes du plus grand nombre. Hôtes officiels dans *Le vol des faucons*, ces mêmes qui nous tannent le cuir, cirent abondamment les pompes du voyageur indécis qui découvre sans les affres du vote les résultats que seules des urnes bien pleines peuvent engendrer : un chaos que personne ne songerait plus à appeler anarchie par abus de langage !

Pierre-Emmanuel Dessèvres ne s'y trompe d'ailleurs à aucun moment tant il laisse à chacun le soin de comprendre le cheminement du récit :

« Ce vol des faucons laisse planer le doute sur la justesse de notre société et sur le devenir de l'humanité. Réformiste ou révolutionnaire ? Libérale ou alternative ?

Damon aura le choix, mais qu'en sera-t-il pour nous ? »

Fidèle à sa ligne éditoriale, la collection prouve à nouveau que la promotion d'écrits de ce type prend immanquablement sa source dans un immédiat que l'on a du mal à saisir pour se saisir d'un avenir que l'on a toujours du mal à comprendre…

François Dibot

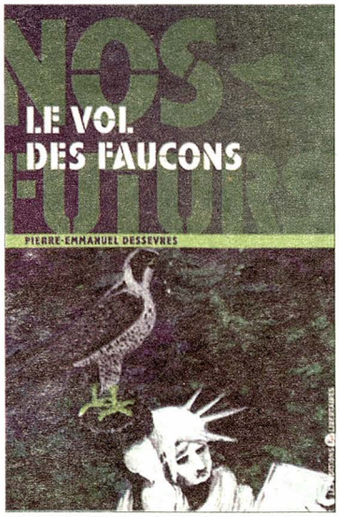

Le *Vol des Faucons* de Pierre Emmanuel Dessevres aux Éditions libertaires, en vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, 15€ + 10 % frais de port, chèques à l'ordre de Publico.

Anars à l'Européen

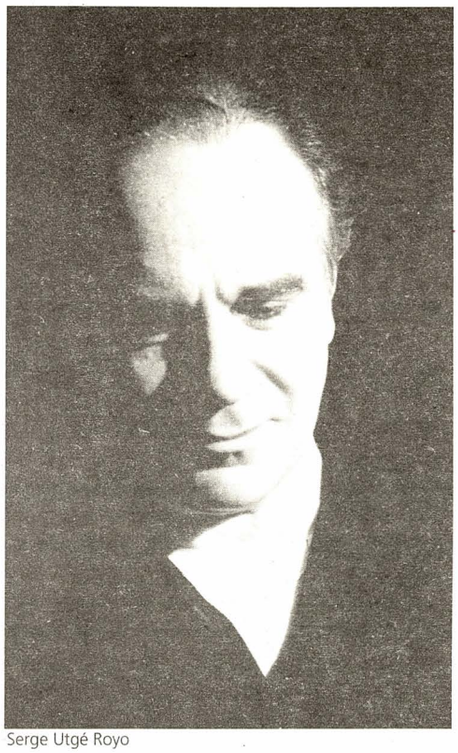
Serge Utgé Royo

À L'EUROPÉEN[1] j'ai vu les concerts de Serge Utgé-Royo des 25 et 26 novembre, fêtant la sortie de son album *La Commune n'est pas morte* (volume III des *Contrechants de ma mémoire* mêlant reprises et compositions personnelles.)

J'avais vu Utgé-Royo pour la première fois à Marseille il y a un an et des poussières et j'en étais sorti moyennement enthousiaste. Ce qui m'avait surtout agacé, c'est sa tendance à vouloir tout expliquer avant chaque chanson, et le pourquoi et le comment, à glisser sans arrêt des anecdotes. Mais voilà que j'ai bien changé d'avis. Je l'ai trouvé attachant, interprêtant maintenant toutes ses anecdotes, sa manière de rendre hommage à ses musiciens quand il est scène, comme sa manière de partager, de se livrer au public. Parce que c'est un chanteur qui passe des messages, qui parle de politique et de choses sociales.

Une amie que j'avais emmenée avec moi au concert l'a trouvé trop « moraliste» Je comprends son avis même si je ne le partage pas. Utgé-Royo est un anarchiste militant: il a des choses à dire et des coups de gueule à passer. Il faut accepter cette idée avant d'aller le voir.

Des reprises donc, dont certaines datant de la Commune de Paris, des textes de lui ou empruntés à d'autres (comme *La Commune est en lutte* de Jean-Roger Caussimon), des hommages.

Il a repris *La Carmagnole* de 1792, puis *La Communarde* de Jean-Baptiste Clément (chantée sur le même air), enfin *Chantons la Communarde!* qu'il a écrite lui en 2007.

Le peuple va tous les cinq ans,
Se couronner un présidentiel
Qui s'asseoit sur le Parlement
Et caresse les gens d'argent.
Il danse à la télé,
Chasse dans les cités...

Chantons la Communarde,
Et ca ira, et ca ira!
Chantons la Communarde,
Tournons le cul à ces rois!

On nous prends pour des demeurés,
Des chats sauvages ou du gibier.
La République des rentiers
Fait le ménage dans l'escalier;
Pas de jeune au premier,
De pauvre ou d'étranger!

Chantons la Communarde,
Et ca ira, et ca ira!
Chantons la Communarde,
Tournons le cul à ces rois!

Egalité, fraternité
Sont des bruits de publicité;
La liberté est emballée
Au rayon des supermarchés.
Il pleut des boniments,
Des discours et du vent.
Chantons la Communarde,
Et ca ira, et ca ira!
Chantons la Communarde,
Tournons le cul à ces rois!

Ce qui est bien, vu qu'il explique pas mal de choses, rappelle des éléments historiques, c'est qu'après ses concerts je me sens un peu plus intelligent.

Il a un site internet (www.utgeroyo.com), a déjà publié deux livres et une douzaine de CD avant le dernier.

En première partie du concert il y avait un concentré d'émotion en la personne de Natacha Ezdra. Ses compositions sont surtout des tranches de vie, racontant ses grands-parents (juifs bulgares réfugiés en France dans les années 1930 en croyant fuir le fascisme), ses filles et son rapport aux hommes, qu'elle décrit avec un humour féministe et anar.

Ses reprises l'ont menée du côté d'Anne Sylvestre (*Les Blondes* de Michel Bühler (*Vulgaire un délice!*), de Jean Ferrat (*La Commune*) et de Christine Sèvre.

Un subtil mélange de chansons sociales et de chansons d'amour (elle n'a aucune chance pour la Star Ac'!).

J'étais tellement remué en sortant de son spectacle que je me suis un peu lâché sur la longueur des éloges dans son livre d'or...

Un site internet lui est consacré (www.natachaezdra.com). À ce jour elle a sorti deux CD.

J'avais déjà vu Bruno Daraquy au concert de Marseille. Lui aussi était à L'Européen, mais s'occupait surtout des choeurs et des lumières du spectacle. Il a chanté la *Carmagnole de 2007* avec Utgé-Royo et Natacha Ezdra. Un joli moment. Ce qui me fascine chez Daraquy, c'est son physique: ses cheveux en pétard, ses dents noirâtres et bouffées par le tabac. Il a vraiment une gueule de mec du peuple, de gueux comme on pourrait en voir dans des images de la Commune ou de toutes les insurrections populaires. Au début il me fait toujours un peu peur (ses mimiques expressives et son physique menaçant) et dans la seconde qui suit il me fait fondre.

Si je tiens tellement à parler de lui, c'est qu'à Marseille il avait interprêté certaines des reprises de l'album qu'il avait sorti sur Gaston Couté (1880-1911), poète du Loiret, paysan et anarchiste, mort dans la misère après avoir voulu tenter sa chance à Paris. Un de mes auteurs préférés. L'album de Daraquy s'appelle *Les Absinthes*

Je souhaite une excellente tournée à ce spectacle!

Mako

1, L'Européen, Paris 17e, Métro Place de Clichy.

Bruno Daraquy

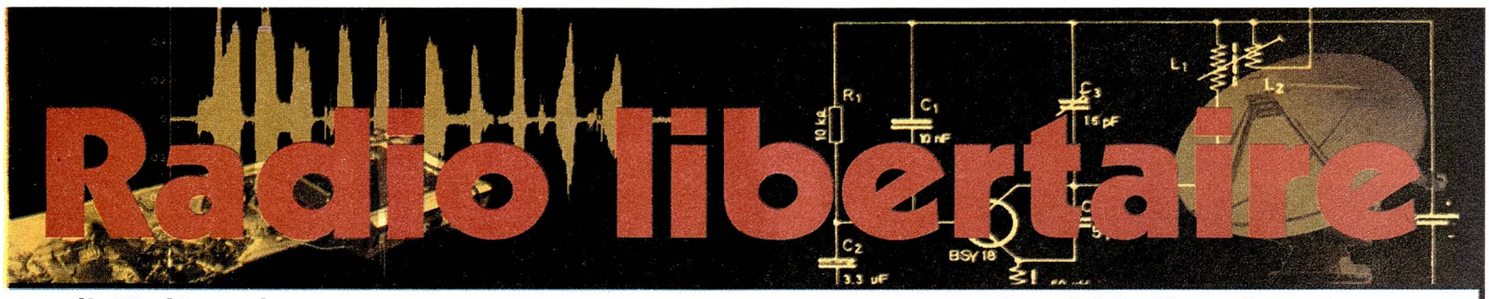

Jeudi 13 décembre

Si vis pacem 18 heures : ces jouets qui apprennent le machisme, le sexisme, le militarisme Avec Gérard Durand.

Entre chiens et loups 20 h 30 : art & anarchie Avec Imbert Imbert et Batlik.

Samedi 15 décembre 2007

Chroniques rebelles 13 h 30 : débats, dossiers, rencontres... Les internationalistes face aux mobilisations des deux guerres mondiales.

Dimanche 16 décembre

Des mots, une voix 15 h 30 : des mots, des auteurs L'émission recevra l'écrivain Jean-Claude Michéa, pour ses livres *L'Empire du moindre mal* (essai sur la civilisation libérale), et *Impasse Adam Smith* (brèves remarques sur l'impossibilité de dépasser le capitalisme sur sa gauche).

Mardi 18 décembre

Les amis d'Orwell 16 heures : souriez, vous êtes filmé (es)! Invité: Carlos Lopez, responsable Ile-de-France du SNPES-PJJ/FSU, opposé aux centres pénitentiaires pour mineurs.

Jazz en liberté 22 h 30 : free jazz et musiques improvisées autour d'Ornette, Miles et John, quelques grands orchestres enregistrés en public, par Gérard Terronès.

Mercredi 19 décembre

Les destinées de l'Histoire 8 heures: chroniques historiques. Invitée: Christine Levisse-Touzet, directrice du musée mémorial Moulin Leclerc, sur un général atypique, Leclerc de Hautecloque et de la 2e DB, qui a libéré entre autres Paris le 25 août 1944, et où combattaient de nombreux républicains espagnols; Véronique Olivares-Salou, pour *les Républicains espagnols au plateau des Glières*.

Blues en liberté 10 h 30 : émission musicale blues, blues anglais de Ten Years After à Mayall.

Ras les murs 20 h 30 ; actualités des luttes de prisonniers. Invité: Yazid Kherfi, ex-détenu, ex-double peine, ex-directeur de la maison des jeunes à Mantes-la-Jolie, auteur d'un livre *Repris de justesse* , formateur. Il viendra nous parler de la violence urbaine.

Jeudi 20 décembre

Si vis pacem 18 heures : des fêtes en noir en présence de Thierry Périssé, auteur de *Noir Horizon*.

Samedi 22 décembre

Chroniques rebelles 13 h 30 : débats, dossiers, rencontres... Chroniques de Philadelphie: Mumia Abu-Jamal. *Un homme libre dans le couloir de la mort*, de Claude Guillaumaud-Pujol. Avec l'auteure.

Mercredi 26 décembre

Les destinées de l'Histoire 8 heures : chroniques historiques. Invité: Pierre Bouteiller, pour son livre *Radioactif*. Itinéraire d'une homme étonnamment libre, de Europe 1 à France Inter et à TF1 en 1981. Une des grandes signatures des radios du service public.

Blues en liberté 10 h 30 : émission musicale: blues, gueule de bois et blues.

Jeudi 27 décembre

Si vis pacem 18 heures : rappel des 51 émissions «Si vis pacem», pour valser à sept temps...

Samedi 29 décembre

Destinées nocturnes de l'Histoire 0 h30 : histoire d'un soir... Thème surprise!

Chroniques rebelles 13 h 30 : débats, dossiers, rencontres... « Loin des Censier battus». Témoignages et documents sur le mouvement contre le CPE et la précarité, Sorbonne nouvelle, printemps 2006 (CNT RP). Avec Daniel et Sylvain...

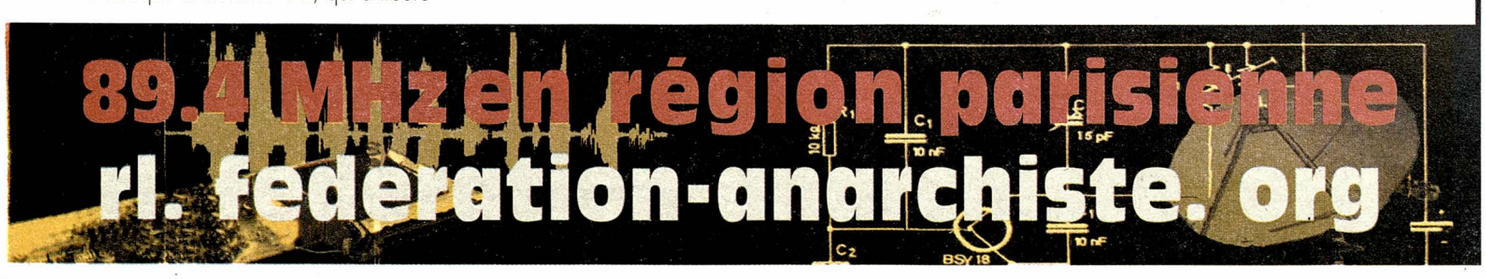

agenda

Vendredi 14 décembre

Lyon (69)

20 h 30 Projection du film *Osama* de Siddiq Barmak (2004, 83 min). Librairie La Gryffe 5, rue Sébastien-Gryphe, ouverte du lundi au samedi inclus de 14 heures à 19 heures. 0478610225

Ivry-sur-Seine (94)

Henri Courseaux, accompagné au piano par Nathalie Miravette, Forum Léo-Ferré, 11, rue Barbès, Ivry. 0146726468

Samedi 15 décembre

Ivry-sur-Seine (94)

Alice Dézailes, accompagnée à la guitare par Thierry Garcia et à l'accordéon par Alex Leitao, et Julie Rousseau, accompagnée à la guitare par Geoffrey Bouthors, Forum Léo-Ferré 11, rue Barbès, Ivry. Tél. : 0146726468

Paris XVIIIe

15 heures. Comme tous les samedis, rassemblement devant le Déballage du marché Saint-Pierre, 2, rue Charles-Nodier, pour soutenir Hélène et Philippe qui protestent seuls depuis 17 mois contre l'infâme licenciement du « marché Saint-Pierre ».

Paris Ier

Une action du Collectif contre les jouets sexistes est prévue ce jour: rendez-vous à 14 heures place du Châtelet.

Lyon (69)

À 15 heures, Sébastien Fontenelle présentera le pamphlet *la Position du penseur couché* à la librairie La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryphe.

Lundi 17 décembre

Paris XVIIIe

20 heures, Pour rire avec Patrick Font et ses amis. En première partie, *Tempête sur l'Elysée*, pièce de Patrick Font, et en deuxième partie, *Sherwood* également de Patrick Font, au Théâtre des Deux-Ânes, 100, bd de Clichy.

Mardi 18 décembre

Angers (49)

20h30, dans le cadre du Cycle de la révolution russe, *Nestor Makhno, un paysan d'Ukraine*, documentaire filmé d'Hélène Châtelain (1997), prix libre, à l'Etincelle, 26, rue Maillé.

Mercredi 19 décembre

Angers (49)

20h30, dans le cadre du Cycle de la Révolution russe, *l'Homme à la caméra* film de Dziga Vertov (1928), prix libre, à l'Etincelle, 26, rue Maillé.

Vendredi 21 décembre

Saint-Denis (93)

19h30. La société de défense des laïques non croyants, non croyantes et athées organise une réunion publique avec Fethi Benslama, professeur à l'université Paris VII: Déclaration d'insoumission à l'usage des musulmans et de ceux qui ne le sont pas. Bourse du travail de Saint-Denis (métro ligne 13 - station Porte-de-Paris).

Samedi 22 décembre

Paris XVIIIe

15h30, débat «Représentations fictionnelles de la violence féminine», animé par Caroline et Barbara (auteure de romans). Bibliothèque La Rue, 10, rue Robert-Planquette - métro Blanche ou Abbesses.

Paris XIe

15h30, Wally Rosell et Ramon Pino présenteront *Combattant-e-s de la Liberté, 1936-1975*, second recueil richement illustré d'affiches datant de la guerre d'Espagne et des luttes antifranquistes, à la Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot.

Paris XVIIIe

15 heures. Comme tous les samedis, rassemblement devant le Déballage du marché Saint-Pierre, 2, rue Charles-Nodier, pour soutenir Hélène et Philippe qui protestent seuls depuis 17 mois contre l'infâme licenciement du « marché Saint-Pierre ».

Mercredi 26 décembre

Saint-Claude (39)

De 14 heures à 17 heures, Infokiosk au Coffre-Fort, rue de Bonneville http://juralibertaire.over-blog.com

ra/film de Dziga Vertov (1928), prix libre, à l'Etincelle, 26 rue Maillé.

La bibliothèque La Rue fermera ses portes pour les fêtes de fin d'année du 27 décembre au 3 janvier inclus.

Samedi
22 Dec
2007

Retransmition en direct du concert

LIBERTAIRE RADIO

89.4 FM

FZM Agité

Comando BERURIER
Masto Loran et les enfants:-)

GUAR(A)PITA

J'AURAI VOULU

Junior Cony
Shanti D

HYDRA

Les RAMONEURS de Menhirs

ETHNOPAIRE

CELLULE X

BERURIER NOIR

LIVE

Le BACARDI
ZAC de Kerguinion
22160 CALLAC
www.lebacardi.com

FOLKLORE DE LA ZONE MONDIALE

A partir de

20H

night

5h

10€ sur place...
Et de chez vous gratuit,
en écoutant Radio Libertaire.

Infos: fzm.fr federation-anarchiste.org leo38hotel.free.fr

Léo38 sur dailymotion

38